



## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

**Association France Cricket (AFC)**

**le 4 février 2012 au 4 Quai de la République, 99410 Saint Maurice**

Ouverture à 12h05, Saint-Maurice (Paris)

### **1. Emargement**

**Présents :** Antony BANTON (Président), Vincent BUISSON (Trésorier), Prebagarane BALANE, Elliott BRAILLY, Marc DALLING, Daniel KRZYZYK, Michael SELIG, Simon PALMER, Prethevechand THIYAGANALINGAM

**Présents sans droit de vote :** Mark MOODLEY (Directeur Général), Prashant SHAH (Secrétaire), David BORDES (CTC)

**Absents excusés :** Marc LOUVIGNY, Arun AYYAVOORAJU

**Absents:** Chantal JACQUARD, Jean-Marc SEURIN (DTN), Samir PATEL

Le Président a mis en lumière le fait que tous les membres du CD doivent avoir leurs licences en ordre, car c'est aux élus de montrer l'exemple.

Selon S PALMER le problème pourrait exister pour les clubs qui sont fermés en hiver (le cas de son club) ce qui empêcherait une personne quiconque de prendre une licence.

En acceptant que certains cas résultent de leur club n'ayant pas encore fait l'ouverture de leur compte iClub 2012, le Président a expliqué qu'il écrira aux membres concernés pour leur demander d'être licenciés au plus tard la veille de l'AG du 3 mars 2012 – car cette même règle sera appliquée au Présidents de club afin de pouvoir utiliser leurs votes.

Il a été décidé de mettre une mention dans l'email accompagnant l'ODJ de l'AG, rappelant que les Présidents de club/personnes présentes à l'AG doivent avoir leurs licences en bonne forme.

**(NB : Fait)**

**NB : Le lendemain de la réunion du CD, le Président a écrit par email aux personnes concernées leur rappelant la nécessité d'être licencié le jour de l'AG.**

### **2. Approbation PV des réunions de Bureau et de CD du 19 novembre 2011 et du Bureau du 21 janvier 2012**

M DALLING a démontré une incohérence entre les années présentées pour qu'un jeune doive être inscrit sur la liste HN Cricket dans le projet de règlements SL et LN envoyé avec la convocation à la réunion du CD du 19 novembre 2011 et les dates incluses dans la version définitive des règlements. Le Président a souligné que le CD a voté les années/âges présentés dans le rapport du CTC à la réunion, qui sont conformes avec les dates définitives dans le règlement. Le CTC a également précisé que ces dates sont imposés par la DTN et identique aux trois sports. La réunion a pris note de la confusion issue de cette situation et le CTC a confirmé qu'il en tiendra compte pour mettre en place une procédure de validation HN provisoire pour les jeunes de l'année 1996 du club de Midi pour qu'ils ne soient pas lésés.

**Après ce débat, tous les PV ont été approuvés**

1

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

### 3. CTC

#### a) Suite de l'Approbation Convention France Cricket – USEP et 1ere remontées

Le mercredi 1 février 2012, la Convention FC – USEP a été signé par le Président de l'USEP et T BANTON en la présence de M MOODLEY, de D BORDES et les membres du CD de l'USEP. Des travaux entre FC et USEP sont déjà en cours et des visites sont programmées de Bretagne vers Jersey (25 et 26 avril), plus divers actions dans d'autres régions comme le Limousin, le Nord.

Le CD a discuté comment FC peut profiter au maximum des opportunités. Des idées abordés incluent faire une annonce de presse, centraliser les retours des actions, des photos afin d'avoir un suivi. De plus FC profitera de l'opportunité que présente l'existence d'une revue bimestrielle USEP (prochaine revue en mai 2012) et des cahiers pédagogiques de 8 pages.

Il a été décidé que ce serait bien que quelqu'un de FC accompagne la visite au Jersey pour y faire un vidéo et V BUISSON s'est proposé comme accompagnant. FC pourrait utiliser des photos ou des vidéos prises par V BUISSON.

V BUISSON a rappelé le CD que l'ICC a accordé un budget spécifique de GBP 20.000 (soit Euro 23 760). D BORDES rappelle que ce budget est destiné exclusivement à l'USEP et donc toute demandes ou sollicitations doivent être validées par le CTC et le Bureau.

Afin de pouvoir aller en avant sur les aspects de développement/marketing, M MOODLEY a demandé au CD si FC pourrait acheter un caméscope et un trépied. V BUISSON en a pris note en rappelant qu'il représente quand même un « plus » plutôt qu'une nécessité.

#### b) Approbation du règlement du Challenge de France du 17 au 20 mai 2012

Le document / Règlement a été projeté sur l'écran.

Obligation d'avoir au moins 10 joueurs avec minimum 7 ans de résidence en France et un maximum de 2 joueurs sans conditions.

Le programme des matches n'est pas arrêté, mais les équipes joueront 3 matchs de 50 séries en 3 jours (donc conditions pour préparer l'EDF pour le format ICC de 50 séries).

Des maillots à l'effigie du challenge seront offerts à aux trois équipes autres que l'EDF.

L'objectif d'un tel tournoi est principalement de préparer l'EDF au tournoi ICC 50 séries dans les meilleures conditions et en plus en ayant la possibilité de détecter d'éventuels nouveaux joueurs éligibles.

Proposition de 4 équipes dont EDF / IDF / ACCSO / Présidents XI avec M SELIG Manager.

Pour les terrains, Thoiry est confirmée et Dreux devait décider le weekend du 4 février. Confirmation faite le 13 février.

**Décision : Règlement adopté**



## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

### c) Préparation WCL 8

Le WCL8 se déroulera du 15 au 23 septembre 2012 au Samoa.

La FFBS n'aidera pas pour les couts, ni le Ministère. La question qui se pose donc : comment faire pour les joueurs qui travaillent ? Le CD a discuté sur le fait que qu'il convient de décider en amont si FC aidera les joueurs soit via un support financier, et/ou via un courrier du DTN pour faciliter la prise de congés par les participants.

Il est important de noter que pour les joueurs de nationalité européenne, il n'y aura pas besoin de visas, mais ceci pourrait ne pas être le cas pour les joueurs de nationalité l'Indienne, Pakistanaise, Sri Lankaise...

Il ne faut pas négliger la durée du vol et le décalage horaire pour déterminer le jour de départ et le coût d'une arrivée plus tôt pour une acclimatation, et les aspects pratiques tels que les vaccinations !

De plus Jersey a confirmé pour début mai 2012 (5 au 7 mai) et les matchs se joueront à Dreux. Jersey n'emmènera peut être pas l'équipe 1 mais une équipe B mais quoiqu'il en soit le niveau sera au minimum celui du tournoi qualificatif.

En ce qui concerne La Manga (tournoi de qualification pour les WCL8, donc décision le 23 juin 2012 au soir !):

- Les billets sont pris
- Mais il y aura un surcout car le retour est tard, 21h45, donc les joueurs résidant en province auront besoin de rester la nuit à Paris.

### d) Situation du Plan de Développement Féminin

L'ICC, via Mary Godbeer, a demandé des informations sur le cricket féminin, moyennant un délai de 3 jours. Un laps de temps si court n'est pas acceptable et P SHAH a écrit à Mme Godbeer afin de lui faire part de l'irréalisme des demandes.

Nous avons pu tenir le deadline car Sharon WHITING (membre de la commission féminine) a gentiment préparé la synthèse. Divers initiatives dont :

- besoin de définir une plateforme pour Coupe de France les 26 et 27 mai 2012. Saumur offre une possibilité pour le terrain mais possible problème de la pluie.
- Les clubs de l'IDF vont se rencontrer d'avril à juin 2012.
- Visite à Jersey début juillet 2012 (6 au 8) des économies pourraient être faites au niveau hébergement car Jersey a proposé que leur joueuses hébergent nos joueuses.
- 3e journée Tournoi indoor: 18 février
- Tournoi HEC 11 mars 2012
- possibilité d'un tournoi indoor début 2013

## 4. FORMATION (Michael SELIG)

### a) Validation du processus de formation

M SELIG a projeté et présenté le document synthétisant la nouvelle organisation des formations et a clarifié divers sujets :





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- Jusqu'à présent, les formations étaient gérées centralement par FC, mais à partir de février 2012 la réorganisation touchera les niveaux DF1 (entraîneurs jeunes, entraîneur assistant, arbitre débutant, scoreur débutant).
- En principe l'organisateur ne sera plus FC, mais les ligues ou les Comités Départementaux.
- Ceci devrait permettre aux clubs de se rapprocher à leurs instances locales pour subvention et de tisser des liens avec le monde associatif.
- Peu de DF2 sont faits actuellement puisque le DF1 prend beaucoup de temps à organiser

Selon M MOODLEY le document, bien que complet, est trop détaillé pour permettre aux dirigeants de club de comprendre le nouveau processus.

**Action : M SELIG doit écrire un document simple en « bullet points »**

D KRZYZYK n'était pas en accord avec le principe de délégation aux Ligues/CD car trop prématuré et FC perdrait la maîtrise car (a) les Comités Départementales ne sont pas prêts (b) ce genre de processus est mieux si accompagné par des obligations sur les clubs d'avoir un minima de licenciés formés (c) besoin fort d'organisation et logistique.

M SELIG rassure la réunion que FC continuera d'être le moteur pour identifier les CD qui doivent avoir des séances et de pousser ces CD à organiser des DF1. De toute façon l'animation reste du domaine de FC, mais que cela soulagera pas mal la commission formation sur le côté logistique.

**Décision : Proposition adopté, sous la réserve que FC doit garder la maîtrise technique et l'impulsion mais pas l'organisation logistique.**

### Equivalences et Validation des Acquis de l'Expérience

C'est un procédé Fédérale (FFBS) mais qui a été adapté au cricket.

M SELIG voudrait l'annoncer dans les jours qui viennent pour que la procédure ait lieu avant le 31 mars 2012, date de début des championnats

Selon V BUISSON il convient de l'adapter pour la province.

S PALMER a suggéré que M SELIG fasse un rappel du processus à l'AG. **T Banton en fera mention à l'AG lors de la partie sur la Formation dans son rapport moral, et demandera à M SELIG de présenter le processus.**

Entre temps, M Selig doit finaliser son document et l'envoyer à V BUISSON pour mise sur le site web.

**Décision : Processus approuvé**

### Diplômes d'arbitres

Le tableau des correspondances entre le niveau de qualification et la capacité d'arbitrer à chaque niveau de compétition a été projeté.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

Selon T BANTON la situation présentée n'est pas réalisable dès 2012 en le sens que peu de personnes ont encore le niveau DF 3, présenté comme nécessaire pour arbitrer les matchs en compétitions nationales. Vu que le processus VE accorde le DF1 pour ceux ayant suivi les formations de David Rhodes ; le DF2 pour ceux par l'ICC, il convient de se donner 2 à 3 ans avant d'avoir un groupe d'arbitres de niveau DF3 suffisant pour arbitrer la SuperLigue.

**Décision : Réviser le tableau pour prendre acte de la situation actuelle et demander à P BALANE et M SELIG de se mettre d'accord sur un calendrier d'évolution des niveaux minimum sur plusieurs années.**

### 5. CSNC

#### a) Modification du Règlement de la SuperLigue 2012 – structure des poules et phases finales

- Sur proposition de la CSNC, le Bureau propose au CD de modifier le règlement pour n'avoir qu'une seule poule vu que seulement 8 équipes se sont inscrites en SL

**Décision : Adopté**

Pour information, le calendrier provisoire de la phase finale est:

- Demi-finales 15 septembre même terrain et même jour
- Finale 30 septembre mais terrain à identifier après appel à candidature auprès des clubs avec terrain

Cependant ceci reste sous réserve de modification en cas de qualification de l'EDF pour la WCL8, qui a lieu dans le Pacifique à ces dates

#### b) Modification du Règlement de la Ligue Nationale 2012 – poules régionales et phases finales

- Le principe de cette modification est d'acter que, pour la LN, en cas de poules provenant d'une seule région, l'organisation des phases finales est modifiée en supprimant la finale dite « nationale ».
- Le but est uniquement de permettre les deux cas de figure d'exister – poules dans une ou plusieurs régions.

**Décision : Adopté**

#### c) Confirmation des inscriptions SL et LN et de la composition des poules

- SL : 1 poule de 8 équipes. **Confirmé**
- LN : 2 poules de 5 équipes chacune : **Confirmé**
  - Poule A : Creil, Evry, Eelavar, PUC2, Essonnes
  - Poule B : Les Mureaux, Euro, Francilien, FGK 2, Balbinians 2





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

### d) Délégation de l'organisation de Tournois dans le Sud-Ouest à ACCSO – Ligue Régionale et Coupe Siddalls

- Le CD du 19 novembre avait donné délégation à l'ACCSO, pour organiser les poules de Ligue Nationale. Cependant maintenant que la compétition organisée par l'ACCSO est une Ligue Régionale, il convient leur demander un dossier d'autorisation de Tournoi.
- Le CD a discuté le besoin de confirmer les termes de la Convention FC – ACCSO. Selon S PALMER aucune convention n'a été signée.
- La situation de deux clubs dont la continuité d'affiliation n'est pas assuré (Catus – par ailleurs radiés par la FFBS le 18 février 2012 - et d'Armagnac Bigorre) a été discuté car ils ne peuvent plus jouer contre des équipes affiliées sans autorisation de FC. Le Président et le DG ont fait la synthèse de différentes actions et discussions menées avec les dirigeants de l'ACCSO depuis septembre 2011. A la date de l'AG de l'ACCSO, 5 clubs sur 10 avaient votés pour sortir de FC. Ce n'est que grâce à l'action entrepris par T BANTON, M MOODLEY et le Président et le SG de l'ACCSO, que seuls 2 clubs se retirent. L'espoir reste de convaincre les deux derniers de revenir en 2013 et par conséquent les exclure de la compétition sera non seulement barrer la route du retour, mais également sera un signe aux autres clubs hésitants qui risquent de les suivre l'année prochaine. Donc le Président a proposé une prise de position favorable aux compétitions proposées par l'ACCSO en 2012, mais avec une position plus ferme en 2013 pour les clubs restant en dehors de la Fédération.

**Action : M MOODLEY est chargé de contacter ACCSO afin d'obtenir les documents nécessaires à examen par un prochain CD. Un groupe de travail sera constitué avec S PALMER (Développement), M DALLING et M MOODLEY (CSNC) pour étudier le projet. Le groupe de travail examinera tout particulièrement (a) ne pas ignorer la question d'assurance, ni la question si les 8 clubs sont d'accord et comprennent + acceptent que les 2 clubs (Catus et Armagnac-Bigorre) soient inclus, (b) viser d'avoir assez d'informations afin de les présenter à une prochaine réunion du CD pour vote (c) voir l'opportunité de mettre en place une convention FC / ACCSO**

- Selon M DALLING il faut tenir compte de la différence de climat dans l'établissement des calendriers car les clubs du SO veulent jouer jusqu'en septembre voir octobre car les mois d'été sont très chauds.

### e) Approbation règlement Championnat 40 Séries

- Le CD a discuté si la SL20 séries (« T 20 ») est le tournoi principal. Vu que ce règlement a été adopté en tant que championnat unique SL lors du CD du 19 novembre 2012, ceci est confirmé.
- Vote 1 : La promotion / relégation s'attache aux positions définitives dans le championnat SL T20 **Décision : Adopté**
- Vote 2 : La Ligue Elite 40 séries sera organisé en phase de Ligue à matchs aller simple, et une phase finale 2 Demi -Finales et une Finale. **Décision : Adopté**





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- Vote 3 : Etant donné que la SL T20 est le tournoi principal, les obligations d'inscription et les sanctions en cas de manquement grave entraînant exclusion de la SL T20 s'appliquent automatiquement au tournoi Elite 40 Séries. **Décision : Adopté**
- Vote 4 : Vote sur les autres éléments du règlement Elite S40 **Décision : Adopté**
- P BALANE a posé la question suivante : Pourquoi tous les championnats n'ont-ils pas muté en 20 séries ? (NB : à présent il existe la SL en 20 Séries, la LN en 40 Séries...). M MOODLEY a précisé que la LN avait d'abord été proposé en T20, mais face à l'opposition des clubs du SO – à l'époque prévue en LN – ce changement a été différé d'une année pour la LN. Il est acté que cette proposition sera mise au vote lors de l'AG du 3 mars 2012

### 6. Finances

#### a. Point financier au 31 décembre 2011 – approbation des comptes annuels

Exercice avec déficit plus important que prévu. Le déficit budgété pour fin 2011 en version ICC (c'est-à-dire en comptabilité de trésorerie) était de - € 8 991 comparé avec le déficit réel de -€ 27 151.

Les explications détaillées sont fournies dans le rapport du Trésorier. **Les comptes 2011 ont été approuvés à l'unanimité.**

A noter que le rapport du vérificateur comptable sur la version française des comptes annuels tiendra compte du stockage de certains achats de fin d'année, de l'immobilisation de certaines dépenses liées au locaux et, éventuellement de quelques ajustements pour actualisation des dépenses au vu des factures relatives à 2011 reçus après l'arrêté de la version ICC le 20 janvier 2012 (V BUISSON a fait état en particulier de charges de mutuelle identifiées tardivement en grande partie suite au domiciliation 41 rue de Fécamp), Les écarts entre les deux référentiels comptables (ICC vs français) seront comptabilisés dans les comptes ICC au premier trimestre 2012.

#### b. Budget 2012 – les gros changements par rapport au CD du 19 novembre 2011

Le Budget 2012 a été préparé sur une base nécessairement bénéficiaire vu l'utilisation des réserves en 2011. La présentation du budget préparée pour l'AG en explique les bases de préparation et le résultat prévisionnel est bénéficiaire de €9.326.

La seule variation dans le budget définitif par rapport à la version présentée le 19 novembre est l'intégration de la valeur en Euro de la subvention régionale de GBP20.000 accordée par ICC Europe fin novembre. Cependant, cette subvention est destinée spécifiquement au projet USEP selon le contrat de subvention avec l'ICC donc ces recettes sont compensées par des dépenses projet USEP d'un montant identique. Le résultat prévisionnel et tous les autres postes du budget sont inchangés. **Le budget 2012 a été approuvé à l'unanimité.**





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

### c. Perspectives financières et priorités pour 2013

Ce sujet sera discuté lors de la réunion du CD prévu le 31 mars 2012.

## 7. Commission Jeunes

### a) Présentation de la décision pour les compétitions jeunes 2012 et validation des règlements suite aux délégations du pouvoir donnée par le CD du 19 novembre 2011

Décision de classe d'âges en suivant ce qui est fait par la FFBS + 3 classes :

- 20 U → pour préparer l'EDF U 19 et l'EDF adulte
- 16 U → pour préparer l'EDF U19 (obligation ICC Europe)
- 12 U → pour attirer, initier et faire un lien avec scolaire USEP+collèges

Les règlements sont en cours d'élaboration par D KRZYZYK (pour les 16 U – même si il reste une incertitude quant à l'existence des équipes) et par M SELIG avec l'aide de D KRZYZYK (pour les 12 U)

### b) Situation sur l'organisation d'un tournoi U 18 en Allemagne

L'Allemagne s'est proposé d'organiser un tournoi de 3 ou 4 équipes pour les moins de 19 ans. Le format de jeu sera en 50 séries en vue de la préparation des U19 2013. Le tournoi aura lieu du 3/5 août. L'encadrement sera M SELIG, D BORDES et un autre coach.

La préparation de l'équipe se fera par un regroupement régionalisé : 1er avril pour la zone Ile de France et le 7 ou 8 avril pour la zone Sud-Ouest. Puis les joueurs se prépareront lors du tournoi T20 en Hollande du 28 au 30 juin.

### c) Organisation championnats jeunes 2012

D KRZYZYK a présenté à l'écran les grands axes de son projet jeunes 2012. A noter qu'en accord avec la CSNC, la gestion des 20U sera assuré par la Ligue IDF en collaboration avec la CSNC – décision méritée parce que les 20U sont plus autonome en mobilité et le format du championnat commence à montrer sa pérennité.

Ceci permettra à D KRZYZYK de se focaliser surtout sur les 16U et, avec d'autres membres de la Commission Jeunes, les 12U dont il est prévu d'organiser les plateaux en équipes de 6. A noter que tout club de SL qui s'engage en 12U aura l'obligation de présenter 2 équipes afin de garder le même nombre de jeunes que les clubs optant pour 16U ou 20U.

#### **Décision : la proposition d'organisation a été approuvée**

- D KRZYZYK n'a aucun retour sur les inscriptions, juste le peu de dates laissées libres (dont beaucoup en été alors que les jeunes seront absents) par la CSNC.
- S'il n'y a pas d'équipes, ni les terrains de Bagatelle et de SAC Meudon, ce sera difficile d'organiser quelque chose pour les jeunes cette année.

D KRZYZYK a présenté la situation des matchs en salle, organisés depuis janvier 2012. Le constat est que la prise tardive des licences par les clubs limite le nombre d'équipes et au





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

début il s'agit surtout de Drancy et de Thoiry. Cependant, le principe de tournois jeunes en salle sera poursuivi avec pour objectif de redémarrer en novembre 2012.

P BALANE a suggéré que l'on envisage d'obliger les clubs de SL d'avoir une équipe jeunes jouant en salle l'hiver.

### 8. Affaires Suivies par le Président / Secrétaire

- a) Nouveau Club – Nantes, validé par la FFBS le 3 décembre 2011

**Acté.**

- b) Décisions de la FFBS sur la radiation de clubs de cricket

Le CD a discuté les divers cas et il en est sorti les messages suivants :

La FFBS applique rigoureusement les règles dans les cas où les cotisations ne sont pas payés, ou bien si les cotisations sont payés mais il y a moins de 12 licenciés. Ainsi 6 clubs de cricket ont été radiés lors des CD de la FFBS en décembre 2011 et en janvier (et un 7eme, Catus, lors du CD du 18 février 2012).

- Roxy, Akadémie Bourgogne Cricket, Dijon, Riviera, Entrecasteaux, Rhône et Méditerranée.

- c) Autres clubs de cricket susceptibles à sanction par la FFBS

Club d'Akadémie Bourgogne Cricket, Chalon – dirigeants devant Commission Fédérale de Discipline pour irrégularités dans l'information fournie sur les certificats médicaux 2011 - La commission discipline de FFBS a donné un avertissement

Catus – club en sommeil en 2011, décision à prévoir pour radiation si encore inactif en 2012 – dans les faits, la radiation a été prononcée lors de la réunion du CD de la FFBS le 18 février 2012

- d) Modifications du Règlement Intérieur – vote

Le Président a expliqué l'obligation, selon les règles de l'ICC, pour France Cricket de revoir, chaque année, les Statuts et le Règlement Intérieur.

Pour les statuts, il n'y a rien à changer.

Pour le Règlement Intérieur, le Président a présenté divers modifications, communiquées avec l'ODJ, dont notamment la possibilité de tenir jusqu'à 50% des réunions du Bureau par téléconférence. Ces modifications ont déjà été ratifiées avec Patrick TUGAULT de la FFBS. .

**Décision : Modifications acceptés pour présentation à l'AG.**

- e) Point sur les candidatures au CD et nombre de sièges à pourvoir

Le Président a fait part au CD qu'au jour de la date de la réunion du CD du 4/2/2012, il existait 1 siège à pourvoir : celui laissé vacant lors de la démission de Peter TOWNSEND.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

Pour information : Le SG avait envoyé un email le 23 janvier 2012 avec le titre « *Invitation à l'Assemblée Générale du 3 mars 2012 de l'Association Française de Cricket + Appel à Candidature au Comité Directeur* » au Présidents de tous les clubs + AFNEC + ACCSO + les membres du CD + les Présidents des Commissions de FC. Dans cet email le SG a demandé aux intéressés de lui envoyer leurs candidatures pour être membre du Comité Directeur sur le formulaire joint à l'email, au plus tard le 3 février 2012.

Au 3 février 2012, un seul formulaire de candidature a été reçu, celle envoyée par P SHAH (envoyé au Président avant la date limite étant donné que le candidat était également le destinataire des candidatures). **Vote et décision : Par décision unanime, le CD a validé la candidature de P SHAH.**

P SHAH a fait part au CD d'un email reçu le 28/1/2012 de Mr Sharkey JAYAWARDENE. L'email était le transfert, sans commentaire, pièce jointe ou autre explication, d'un email que T BANTON avait envoyé à S JAYAWARDENE le 26/1/2012, cet email étant en réponse à un email envoyé le 26 janvier par S JAYAWARDENE à cinq destinataires, dont T BANTON. Les quatre autres destinataires ne sont pas des membres ni du club de S JAYAWARDENE, ni du CD de France Cricket. Dans l'email de T BANTON, il est précisé que « ....il faut suivre la procédure présentée dans le message qui t'a été envoyé dimanche et renvoyer le formulaire, complété, à Prashant Shah, SG de France Cricket. Sans ça, ta candidature ne peut être retenue.... »,

**Vote et décision : Par décision majoritaire, le CD a rejeté la candidature de S JAYAWARDENE car contrairement à ce qui a été demandé, le formulaire requis n'est pas parvenu au SG avant la date limite du 3 février 2012. Le CD a chargé le SG d'informer S JAYAWARDENE de la décision.**

### f) Proposition de modification du siège de l'Association à Saint Maurice

Le CD a discuté les divers aspects (et les avantages plus les contraintes / désavantages) d'un changement du siège. Le Président, M MOODLEY et V BUISSON ont fait part de divers sujets tels :

- L'obligation de la part de FC d'avoir des locaux (selon les règles de l'ICC) et les loyers n'étant pas très onéreux car cf € 1 535 par mois.
- Le changement de statut en avril 2011, après cession du bail à FC, donnant à l'occupation des locaux une nature permettant d'envisager d'y transférer le siège social
- Les problèmes pratiques résultant de l'utilisation d'une adresse « officielle » ailleurs que les bureaux administratifs et les lenteurs d'acheminement du courrier.

10

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- La probabilité d'avoir un Conseil Général 94 plus à l'écoute d'une association de sport minoritaire que la Mairie de Paris.

**Voté et décision : Le CD décide de proposer à l'AG de changer le siège pour le mettre au « 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice ».**

### g) AG 2012

- Situation des rapports reçus des Présidents de Commission, de l'AFNEC, du DG et du CTC

Le Président a fait part du fait que le SG ou le Président avaient reçu peu de rapports des Présidents des Commissions. Il a souligné l'importance de la communication des dites rapports au SG au plus tard le vendredi 10 février.

- Approbation de l'Ordre du Jour préparé par le Bureau le 21 janvier 2012

Plusieurs éléments du projet d'ordre du jour ayant été discutés dans les parties précédentes de la réunion, les principaux points restant pour discussion sont :

- Approbation du renouvellement de la convention entre la FFBS et FC, à l'échéance de la convention actuelle le 31 mars 2012. Les modifications, peu nombreuses, ont déjà été validées par le CD du 19 novembre 2011
- Propositions de modification de la structure des championnats nationaux en 2013
  - Afin notamment de permettre à la SuperLigue de rester en poule unique, le passage en compétition à 8 équipes en une seule poule est proposé
  - Pour aboutir la conversion des championnats principaux en format T20, et ainsi faciliter le passage promotion relégation, il est proposé que la Ligue Nationale soit en format T20 à partir de 2013
  - La labellisation des clubs est un sujet d'actualité car de plus en plus la possibilité de toucher des subventions comme le CNDS passe par la structuration des clubs. De plus, le niveau du cricket dans les clubs sera amélioré si ces clubs sont dotés d'entraîneurs formés. Il est donc proposé qu'à partir de 2013, les clubs inscrits en SL ou en LN auront l'obligation d'avoir un nombre minimum d'entraîneurs, d'arbitres et de scoreurs qualifiés, et que ce critère sera renforcé progressivement sur trois à cinq ans
  - Toujours dans le contexte de la labellisation, la participation d'équipes jeunes, actuellement obligatoire que pour les clubs avec équipe en SL, doit être étendu. La proposition est d'étendre l'obligation d'avoir une équipe jeune aux clubs avec une équipe en LN et d'augmenter l'obligation pour les clubs de SL à deux équipes jeunes de groupes d'âge différents, ou une équipe jeune et une équipe féminine.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- Egalement pour privilégier les clubs que sont plus actifs en jeunes, un système de points de bonus est proposé pour les compétitions séniors nationales basé sur la participation effective des équipes jeunes
- Et finalement, une mesure qui ne sera mis en effet qu'en 2014 sera proposée pour créer une obligation pour toute équipe SL d'avoir accès à son terrain.

### **Décision : L'ODJ présenté en annexe a été adopté**

- Pouvoir donné au S-G de procéder à la convocation de l'AG pour le 3 mars 2012  
**Décision : Approuvé**

- Validation des propositions de prix à décerner lors de l'AG

Prix du développement : V BUISSON a présenté les différents critères, les prix et les gagnants :

- Critères : en plus des critères appliqués en 2011 (nombre de jeunes, de licences féminines, nombre d'entraîneurs et arbitres qualifiés), seront ajouté des critères administratifs, et de conformité des licences
- Prix : (1) Euro 300 (2) Euro 200 (3) Euro 100
- Gagnants : (1) St Brice (2) Thoiry (3) PUC

### **Décision : Accepté unanimement**

D'autres prix seront attribués aux meilleurs joueurs EDF (proposition D BORDES), jeunes (proposition D BORDES et D KRZYZYK) et le bénévole de l'année. Cette occasion a été prise pour faciliter M SELIG pour avoir été titré Bénévole de l'Année par ICC Europe.

- Proposition de Bons de transport pour les représentants des clubs « non Parisiens »

**Décision : Le CD a opté pour un remboursement maximum des frais de transport des représentants des clubs hors Ile de France d'Euro 60 pour un participant par club.**

## **9. Affaires suivies par le Directeur Général**

- a) Suite de la mise en place du Reporting périodique des Présidents et feuille de route 2012 : Tableau de Bord et Prepa modél 2012 → Debrief du DG de ses discussions avec les Présidents de chaque Commission

Le DG a fait part de ses discussions avec les Présidents de chaque Commission et le fait que les Tableaux de Bord ainsi que les Reporting périodique deviendront les formats et le processus à suivre. De plus, l'une des modifications aux RI est de formaliser l'obligation des Présidents de Commission d'envoyer un rapport d'activité au DG chaque trimestre.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- b) Remise en place du CD 93 – la réunion des clubs a eu lieu et le CD est reconstitué. Des contacts sont pris avec le Conseil Général avec la possibilité d'utiliser deux terrains de foot comme terrain de cricket. Des membres du club de Balbiniens se sont proposés pour mettre à niveau ce terrain.
- c) Points issus de la discussion sur la stratégie FC lors du Bureau du 21 janvier 2012, non traités par ailleurs
  - i. Tirer le maximum de France v MCC – une agence spécialisée a accepté de prendre en charge l'organisation de l'évènement, autofinancé parce que leur rémunération viendra uniquement des recettes de sponsors – FC n'a rien à payer. M MOODLEY négocie actuellement le versement d'une prime à FC.
  - ii. Opportunités liées au partenariat avec le Kent  
D BORDES a fait part du fait que Kent a envoyé un entraîneur (Simon Willis) à un entraînement EDF qui a fait part de son appréciation du niveau. Une offre a été faite pour que Zika Ali parte en stage au Kent fin avril. Ce n'est que le début mais très prometteur.
  - iii. Labélisation des clubs  
Ce sujet a été discuté d'une part lié aux critères du prix de développement et d'autre part au cours du débat sur les modifications aux championnats 2013 (voir ci-dessus).

### 10. Arbitrage (PB)

- a) Situation de la mise en place du Poule d'Arbitres IDF  
Les clubs de SL sont à relancer pour les nominations des deux candidats par club au Poule d'Arbitres IDF. Il est rappelé que le règlement SL prévoit une sanction financière de €500 par nomination manquante.
- b) Organisation d'une formation ECB Level 1 du 16 au 18 mars 2012  
Le lieu est confirmé – Charléty – et l'animateur attribué par ICC Europe (Keith Healey).  
**Action : M SELIG va finaliser la fiche d'inscription des candidats pour diffusion dans les prochains jours (fait le 16 février 2012).**

### 11. Questions diverses - à envoyer à Prashant Shah, Secrétaire, au plus tard le 1 février 2012

Divers sujets ont été abordés :

- o Le Président a fait part au CD, de la Nomination de Richard Holdsworth en tant que Représentant Européenne au Comité de Développement de l'ICC, et ceci suite à des votes très serrés avec Richard Cox
- o L'ICC European Conference se tiendra du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 2012 à Lords, à Londres. A priori T BANTON et M MOODLEY seront présents





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- Le Présidents Day se tiendra à Lords à Londres le 19 mai 2012. Cependant en raison du Challenge de France, les personnes susceptibles de représenter France Cricket seront prises. Il faut également identifier un invité – sachant qu’il s’agit du samedi du long week-end de l’Ascension. **Décision : Le CD autorise M MOODLEY et T BANTON d’identifier aussi bien le représentant FC, que l’invité.**
- AFNEC : le Président a fait part d’une information que l’AFNEC sera, probablement, mis en sommeil lors de son AG du 2 mars 2012, la Commission Arbitrage faisant la plupart du travail en IDF et ACCSO dans le Sud-Ouest, De plus, David Rhodes a demandé d’être libéré de son rôle de représentant de la France pour l’Arbitrage auprès d’ICC Europe. Il propose Stephen Harrison pour le remplacer. Par ailleurs, ICC Europe a décidé de créer un réseau européen pour le scorage. Il est décidé de proposer à Thomas Selig de nous représenter.
- Castle Cary : T BANTON a précisé que, bien que France Cricket soit engagée d’envoyer une équipe au tournoi pour célébrer aussi bien les 175 ans du club de Castle Cary, mais le fait que 5 membres de l’équipe anglais au JO de 1900 venaient du club, il n’est pas question d’utiliser les fonds de FC de financer ceci étant donné que nous avons dû décider de refuser la participation au tournoi ICC Europe U17 faute d’argent. V BUISSON a fait part du fait que le budget 2012 prévoit une subvention à hauteur d’Euro 3.000, mais uniquement à condition que le match France / MCC soit excédentaire au minimum à ce montant. Vu un budget estimé d’environ €6.000 (vols, hôtel, bus en Angleterre) le CD a été informé que les personnes invitées à faire partie du groupe de 14 (joueurs + staff) doivent s’engager à payer leur quote-part. Sans autre financement, et si aucun excédent ne sort de France / MCC, cette contribution sera au maximum de Euro 450. Dans ce contexte, l’équipe envoyée sera une « President’s Invitation XI » et T BANTON et M MOODLEY se charge d’identifier aussi bien des opportunités de sponsoring que des candidats joueurs volontaires de payer leur contribution si nécessaire.

### **12. Prochaine réunion**

- a) Date et lieu de la prochaine réunion – samedi 3 mars 2012 de 10.00 à 12.00 (avant l’AG) au Bureaux de PUC, Stade Charléty, Paris.

Fermeture à 18h30.

**Publié avec l’approbation du Président**

Prashant SHAH, Secrétaire Général  
Fait à Nantes, le 20 février 2012





Annexe au PV de la réunion du CD du 4 février 2012

**Ordre du Jour de l'Assemblée Générale de 2012**  
**Samedi le 3 mars 2012, à 12h30.**

**Stade de Charléty**  
**17 av. Pierre de Coubertin**  
**Paris 75013**

- a) **12h30** : Émargement
- b) **13h00** : Établissement d'une feuille de présence - appel des membres.
- c) Mot de bienvenue : président de l'Association
- d) Nouvelles fédérales : le président de la FFBS
- e) Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2011.
- f) Rapports d'activité 2011:
  - i. Rapport / Bilan moral : président
  - ii. Rapport du Directeur Général
  - iii. Rapports des Commissions de l'Association et de l'AFNEC
  - iv. Rapport du Conseiller Technique (Cricket) D BORDES
- g) Bilan financier : Trésorier Général V BUISSON et le Vérificateur aux Comptes.
- h) Approbation des comptes 2011 et du budget 2012.
- i) Prix du Développement 2011 et autres récompenses.
- j) Remplacement des membres du Comité Directeur ayant ouvert vacance.  
Vote.
- k) Approbation des modifications apportées au Règlement Intérieur.
- l) Approbation de la Convention entre la FFBS et France Cricket
- m) Modification de siège sociale
- n) Propositions de modification de la structure des championnats nationaux en 2013.
  - a. Passage de la SuperLigue 2013 en compétition à 8 équipes en une seule poule
  - b. Passage de la Ligue Nationale 2013 en format T20
  - c. Introduction d'obligations des équipes inscrites en compétition nationale de 2013 d'avoir un nombre minimum d'entraîneurs, d'arbitres et de scoreurs qualifiés
  - d. Extension de l'obligation des équipes inscrites en compétition nationale de 2013 à faire participer une équipe jeune en compétition :
    - i. Deux équipes jeunes de groupe d'âge différents (ou une équipe jeune et une équipe féminine) pour les inscriptions en SuperLigue
    - ii. Une équipe jeune pour les inscriptions en Ligue Nationale
  - e. Introduire des bonus en point pour les compétitions nationales 2013 basés sur les éléments de développement du club

15

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris





## Compte-rendu de la réunion du CD du 4 février 2012

- f. Obligation pour tout club de SuperLigue d'avoir accès à son terrain (en propre, en partage avec un autre club ou par son Comité Départemental) pour la SuperLigue 2014
- o) Examens des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses
- p) Clôture.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

**Association France Cricket (AFC)**

**le 3 mars 2012 en Salle Comité 6, Bureau de PUC, Stade Charléty, Paris**

Ouverture à 10h00, Stade Charléty, Paris

### **1. Emargement**

**Présents :** Antony BANTON (Président), Vincent BUISSON (Trésorier), Prebagarane BALANE, Elliott BRAILLY, Michael SELIG, Simon PALMER

**Présents sans droit de vote :** Mark MOODLEY (Directeur Général), Prashant SHAH (Secrétaire), David BORDES (CTC)

**Absents excusés :** Marc LOUVIGNY, Daniel KRZYZYK, Samir PATEL, Marc DALLING, Arun AYYAVOORAJU

**Absents :** Chantal JACQUARD, Prethevechand THIYAGANALINGAM, Jean-Marc SEURIN (DTN), Christian BLACHER (DTN Adjoint)

Le Président a expliqué aux membres du CD, que S PATEL a eu des soucis de santé provoquant une hospitalisation, mais qu'il était récemment de retour chez lui, et sur la voie de récupération bien que cela prendra du temps. Le CD souhaite à S PATEL une récupération rapide.

### **2. Approbation PV de la réunion CD du 4 février 2012**

**Approuvé**

### **3. Assemblée Générale**

#### **a) Validation des droits de présence et les voix attribuées aux clubs**

Le Président a confirmé qu'il s'est rapproché de Mme Corinne Parra-Schiestel, responsable comptable de la FFBS, à 14h le vendredi 2 mars, après l'arrivée du courrier du jour, et il y avait 32 clubs représentant 56 voix à jour de leurs cotisations  
→ ce qui donne un quorum de 28 voix pour l'AG.

**Décision : validation des droits de vote des 32 clubs cotisés**

#### **b) Confirmation du nombre de sièges du CD vacants**

Le Président a confirmé au CD qu'il s'agissait de la place laissée libre suite au départ de l'ancien SG, P TOWNSEND.

#### **c) Confirmation des candidatures au CD**

Le Président confirme la décision de la réunion du CD du 4 février 2012 : une seule candidature valable, celle de P SHAH.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

Les mandats du présent CD arrivent à échéance à l'AG 2012 selon la règle de 4 ans donnés par les statuts. Le Président a expliqué au CD que, selon ses discussions avec le DTN de la FFBS, le Ministère des Sports a déjà demandé aux sports participants olympiques de tenir leur AG électorale au plus tard dans les six mois de la fin des JO de Londres (soit avant mi-février 2013). Il est possible que les autres Fédérations recevront une demande similaire, auquel cas au vu de notre situation de délégation de la FFBS, il faudrait que FC en fasse de même. Le CD a discuté autour du sujet d'avoir des élections lors d'une AG exceptionnelle en décembre car organiser une AG avec approbation des comptes aussi tôt que début février semble très difficile car délais d'arrête des comptes trop courts. Ce sujet sera rediscuté si jamais la demande du Ministère se confirme.

d) Procédure et logistique – confirmation de l'ordre du jour

Elliott Brailly accepte d'aider le SG lors de l'émargement, qui démarrera à 12:30. L'AG commencera soit à 13h, soit dès que le quorum soit atteint en cas d'arrivée tardive des représentants des clubs.

Le CD n'a pas de modification à l'ordre du jour de l'AG tel que diffusé aux clubs.

e) Présentation des questions diverses éventuelles communiquées par les Présidents des Clubs

Le SG n'a reçu aucun vœux, suggestions, interpellations ou autres questions diverses des clubs. M MOODLEY avait demandé une discussion sur la labellisation des clubs et le Président suggère que M MOODLEY et D BORDES évoque ce sujet en préambule du point « n » de l'ODJ de l'AG, traitant les propositions de modification de la structure des championnats nationaux en 2013.

#### 4. C S N C - Mark Moodley

a) Validation de tournois

Comme convenu lors du CD du 4 février, M MOODLEY a sollicité les documents relatifs aux deux tournois proposés par ACCSO. Tous les documents demandés ont été fournis, dont notamment les éléments sur l'assurance dans le contexte de la proposition de laisser participer deux clubs non affiliés





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

En outre le Président a fait un rappel sur les actions entreprises pour convaincre la totalité des clubs d'ACCSO de rester dans la Fédération. Lors de l'AG ACCSO mi-novembre 2011, 5 clubs sur 10 avaient indiqué leur intention de ne pas renouveler. Les efforts du Président et SG d'ACCSO, ainsi que M MOODLEY, de présenter les avantages de l'affiliation ont eu pour résultat le renouvellement de cotisation de 8 clubs sur 10 – soit 3 qui ont changé d'avis. Les deux autres (Catus et Armagnac-Bigorre) n'ont pas encore été convaincus. V BUISSON a rappelé notamment que le club d'Armagnac-Bigorre a bénéficié d'une subvention FC de €1.500 en 2010 pour une tondeuse. Le Président considère qu'il faut donner jusqu'à fin 2012 à ACCSO – et FC – de récupérer les deux autres clubs. De plus, les exclure de tout cricket dans une région où les distances sont très importantes ne laisserai que 4 clubs par poule, et pourrait avoir pour conséquence le départ des autres clubs de FC qui préféreraient jouer encore ensemble hors FFBS/FC.

**Décision : (a) Le CD autorise les deux tournois – Coupe Siddalls et Ligue Régionale 40 séries - uniquement pour 2012, cependant sous condition qu'ACCSO utilise l'année 2012 pour convaincre les deux clubs non cotisés/affiliés de redevenir membre de FFBS/FC.**

**(b) Bien que la décision sur une demande de tournois en 2013 sera prise par le CD au mois de mars 2013, en principe ces tournois doivent être uniquement pour les clubs affiliés en 2013**

**(c) Charger S PALMER et M DALLING de se mettre en liaison avec ACCSO afin d'étudier les options de développement au Sud-Ouest, d'identifier les critères clés qui permettraient à convaincre plus facilement les clubs de cette région des avantages de l'affiliation, mais également d'étudier les modalités pour introduire un niveau de championnat Ligue Nationale étant donné la décision 2012 de n'avoir qu'une compétition régionale. S PALMER présentera un état des lieux lors du CD du 31 mars 2012**

### 5. Finances - V Buisson

a) Etats financiers définitifs 2011 et rapport du Vérificateur Comptable

Les comptes approuvés lors du CD du 4 février 2012 représentent la version ICC. Le Président a expliqué au CD que les comptes ICC sont préparés sur la base d'une comptabilité de trésorerie. Par contre, les comptes définitifs préparés suivant les normes comptables françaises et validés par l'Expert-Comptable, sont préparés sur la base d'une comptabilité par engagement. D'autre part, les comptes ICC sont envoyés le 20 janvier, tandis que les comptes français sont finalisés fin février quand certaines informations sur le montant des créances et dettes sont actualisées.





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

Le rapprochement entre les réserves dans les comptes ICC et les comptes français au 31 décembre 2011 est comme suit :

<b>Réserves en comptes ICC</b>	<b>€ 14,756.09</b>
Immobilisations	€ 2,967.12
Finalisation des stocks	€ 4,295.55
Ajustements dettes fournisseurs	-€ 510.43
Ajustements autres créances	€ 276.31
<b>Réserves comptes français</b>	<b>€ 21,784.64</b>

**Rapport du vérificateur :** V Buisson a présenté le rapport du vérificateur qui concluait que : « ....les comptes annuels de l'Association France Cricket au 31 décembre 2011 étaient établis dans le respect des principes généralement admis en France... »

Pour information les comptes montraient :

- Des pertes € 22 709 pour l'exercice 2011
- Des Fonds Propres € 21 785 au 31 décembre 2011, après les pertes ci-dessus

Les comptes sont annexés au présent procès-verbal

### **Décision - Comptes français approuvés par le CD**

#### b) Budget 2012 définitif

Il n'y a pas de modification du budget par rapport à celui approuvé lors du CD du 4 février 2012.

#### c) Confirmation des prix et trophées à présenter lors de l'AG

- Bénévole de l'Année : Mika Selig (PUC)
- Arbitre de l'année : S Jayawardene (USCA)
- Meilleur joueur EDF sénior : Abdul Rehman Qureshi (PUC) et Zika Ali (Drancy)
- Meilleur joueur EDF U19 : Tom Liddiard (PUC)
- Meilleur batteur U19 : Shams Alam (USCA)
- Meilleur lanceur U19: Mehri Rahmatullah (Eelevar)
- Prix du développement : 1er CCSB95, 2eme Château de Thoiry, 3eme PUC
- Trophées AFCAM arbitrage : Elite : S Jayawardene (USCA) ; Espoirs : A Crawford (Noë Gascogne)

## 6. Arbitrage - Prébou Balane

### a. Situation de l'organisation de la Formation ECB Level 1 du 16 au 18 mars 2012

Seules 16 personnes ont confirmé sur une capacité de 20, mais aucune inscription encore des clubs de SL. Il est rappelé que l'objectif principal de cette formation est la

4

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

création d'un groupe d'arbitres d'élite en Ile de France suite aux demandes des clubs de SL d'améliorer le niveau d'arbitrage. La CSNC et le CD sont solidaires de ce souhait, mais sous condition que les clubs de SL proposent de candidats pour rejoindre de groupe. Il est rappelé que le règlement SL prévoit que chaque club désigne deux participants au Level 1, qui s'engage à être disponible pour arbitrer au moins 8 matchs de SL par saison et de ne pas jouer dans l'équipe SL du club. Une amende de €500 par participant manquant est prévu dans le règlement SL 2012. Il a été cependant confirmé que les quelques arbitres avec ACU&S Intermediate ou plus (notamment D RHODES (indépendant) S PATEL (CCSB95) et S JAYAWARDENE (USCA)) feront partie d'office du groupe d'arbitres d'Elite et bénéficieront de l'indemnité de €40 par match.

Le CD a discuté que le fait de n'avoir aucune personne des clubs de SL inscrite était inacceptable et qu'il serait opportun d'en faire mention lors de l'AG, voire de relancer les clubs.

**Décisions : (a) M MOODLEY fera une dernière relance auprès des clubs de SL jusqu'à lundi 5 mars (b) La CSNC proposera au CD du 31 mars 2012 les sanctions à imposer aux clubs de SL encore défaillants**

### **7. Autres - M Moodley / T Banton**

#### **a) Participant FC et invité au ICC Europe Presidents' Day, 19 mai 2012**

En raison du Challenge de France, ni le Président ni le DG ne sont disponibles pour assister à cet événement. Vu que notre invité vient de l'USEP (cependant identité de la personne à confirmer après leur AG électorale du 14 avril 2012), un membre de la commission jeunes nous représentera - Robin YOUNG (Château de Thoiry).

**Décision : Le CD charge M MOODLEY d'en informer l'ICC Europe**

### **8. Questions diverses - à envoyer à Prashant Shah, Secrétaire, au plus tard le 29 février 2012**

#### **a) Embauche d'Employées**

Le Président a expliqué que le CD doit normalement avaliser toute décision d'embauche. Cependant la situation devient parfois « urgente » et la tenue des CD par téléphone ou par email n'est pas possible.

Par conséquent, avec une opportunité d'embaucher deux assistantes administratives en CUI à un coût net pour FC d'environ €1.500 pour six mois, une décision devait être prise avant fin février. M MOODLEY a envoyé un email au membres du CD et toutes les réponses reçues ont été positives.

Le Président demande au CD de ratifier cette décision d'embauche.

**Décision : Le CD ratifie l'embauche de deux administratives en CDD 6 mois, financée par CUI**

#### **b) Inscriptions Equipes Jeunes**





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

D KRZYZYK a fait le constat qu'aucun club de SL n'a choisi la catégorie d'âge 16U pour leur équipe jeune. Le maintien de cette catégorie est par conséquent compromis. M MOODLEY a fait le point sur les inscriptions avec D KRZYZYK. Selon M MOODLEY la situation n'était pas très prometteuse car pour les 13U il y avait 3 équipes seulement, et pour les 20U seulement 4 équipes – avec un club SL n'ayant toujours pas confirmé la catégorie d'inscription de son équipe.

Pour la critère ICC de 16 équipes jeunes, il reste Eelevator (Nationale), Drancy et Thoiry (non-inscrits en compétitions nationales) et nous l'espérons Standard si leur affiliation est finalisée prochainement. L'activité dans le Sud-Ouest contribuera au total, mais il est clair que des actions supplémentaires sont nécessaires. Deux propositions :

- D KRZYZYK a envoyé à M MOODLEY ses idées pour promouvoir le cricket dans les sections Européennes des Lycées. Le CD approuve cette initiative qui sera mis sur l'ODJ de la prochaine réunion du CD
  - Les clubs autres que SL pourront faire des ententes pour présenter une équipe conjointe.
- c) Association Française d'Entraîneurs de Cricket  
David Chapman a contacté l'ICC Europe avec une proposition de mettre en place un Fondation pour entraîneurs. DC est basé en Lorraine et est également impliqué avec le cricket au Luxembourg. Le CD a pris acte, mais considère que M SELIG et D BORDES ont le sujet de la formation d'entraîneurs en France bien en main.
- d) Ambassade de l'Inde  
Il est question de faire un tournoi des ambassades à Charléty le 7 juillet 2012 (date pré-réservée). L'implication de FC sera limitée à l'organisation sportive. Tout financement viendra de sponsors apportés par l'Ambassade de l'Inde. M MOODLEY est en contact avec Mr Kanyal de l'Ambassade de l'Inde.

### 9. Prochaine réunion

- a) Date et lieu de la prochaine réunion – samedi 31 mars 2012 de 13.30 à 1800 à Saint Maurice

Fermeture à 12h15.

**Publié avec l'approbation du Président**

Prashant SHAH, Secrétaire Général

Fait à Nantes, le 14 mars 2012

.....





## Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

Annexe au PV de la réunion du CD du 4 février 2012

### Compte de résultat 2011

<b>Présentation en liste : Arrêté au 31/12/2011</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Ventes de Marchandises, de produits fabriqués	3,556	3,006
Subvention d'exploitation	213,689	212,254
Transfert de charges	29,430	17,523
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>246,675</b>	<b>232,783</b>
Achats	8,743	
Varitaion de stock	-1,096	-1,394
Autres achats & charges externes	151,121	145,018
Impôts, taxes & versement assimilés	1,076	244
Rémunération du personnel	74,992	74,644
Charges sociales	30,068	31,534
Dotations aux amt et dépréciations	584	504
Autres charges	3,423	9,825
<b>TOTAL CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>268,911</b>	<b>260,375</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-22,236</b>	<b>-27,592</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>692</b>	<b>1,129</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-21,544</b>	<b>-26,463</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1,000</b>	<b>68</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-1,000</b>	<b>-68</b>
Impôts sur les sociétés (taxe sur les salaires)	164	
<b>INSUFFISANCE</b>	<b>-22,708</b>	<b>-26,531</b>

7

Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





Compte-rendu de la réunion du CD du 3 mars 2012

Annexe au PV de la réunion du CD du 3 mars 2012

Bilan au 31 décembre 2011

ACTIF	31/12/2011		31/12/2010		PASSIF	31/12/2011		31/12/2010	
	Brut	Amt/Dep	Net	Net		Net		Net	
ACTIFS IMMOBILISES					CAPITAUX PROPRES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves				
Machine bowling	2,615	1,027	1,588	2,111	Report à Nouveau				71,025
Matériels de bureau	1,440	61	1,379	1,440	Résultat de l'exercice				-26,531
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>4,055</b>	<b>1,088</b>	<b>2,967</b>	<b>3,551</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>21,785</b>	<b>21,785</b>	<b>44,494</b>	<b>44,494</b>
ACTIFS CIRCULANTS					DETTES				
Stock de Marchandises	7,493		7,493	3,198	Emprunts et dettes financières divers				545
Créances d'exploitation	20,438		20,438	<b>21,743</b>	Dettes fournisseurs & comptes rattachés				<b>4,768</b>
Disponibilités	11,220		11,220	<b>40,436</b>	Dettes sociales				11,915
Loyer constaté d'avance				1,674	Produits constatés d'avance				<b>9,425</b>
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>39,151</b>	<b>0</b>	<b>39,151</b>	<b>67,051</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>20,333</b>	<b>20,333</b>	<b>20,333</b>	<b>26,108</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>43,206</b>	<b>1,088</b>	<b>42,118</b>	<b>70,602</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42,118</b>	<b>42,118</b>	<b>42,118</b>	<b>70,602</b>





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 mars 2012

**Association France Cricket (AFC)**

**le 31 mars 2012 au 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice**

Début à 13h50

### 1. Emargement

Présents : Antony BANTON (Président), Daniel KRZYZYK, Simon PALMER, Elliott BRAILLY, Marc DALLING, Michael SELIG

Présents sans droit de vote : Mark MOODLEY (Directeur Général), David BORDES (CTC)

Excusés : Prashant SHAH (Secrétaire Général), Vincent BUISSON (Trésorier), Samir PATEL, Arun AYYAVOORAJU, Prebagarane BALANE, Marc LOUVIGNY, Prethevechand THIYAGANALINGAM

Absent : Chantal JACQUARD

Les membres présents à la réunion ont constaté qu'aucune demande d'absence excusée valable n'est parvenue de Chantal JACQUARD au titre des réunions des 4 février 2012, 3 mars 2012 ou 31 mars 2012. En application de l'article 3.iii.g du Règlement Intérieur de France Cricket « Tout membre du Comité Directeur qui a, sans excuse valable, manqué à trois sessions consécutives du dit Comité, perd sa qualité de membre du Comité », le Comité Directeur du 31 mars 2012 a pris acte que Chantal JACQUARD n'est plus membre du Comité Directeur à compter de ce jour. Le Secrétaire-Général est chargé d'en faire la communication par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Chantal JACQUARD.

### 2. Approbation PV de la réunion du CD du 3 mars 2012 et de l'AG de cette même date

Stephen HARRISON a communiqué une modification concernant sa présentation de la situation d'AFNEC ainsi que des erreurs d'orthographe de son prénom, qui seront incorporé dans la version définitive.

Michael SELIG indique que les avis des clubs franciliens sur les propositions de modification des championnats 2013 étaient plus nuancés que suggéré par le projet de document. Le texte définitif sera modifié dans ce sens.

David BORDES signale un certain nombre de fautes de grammaire dans les deux documents, qu'il communiquera au Secrétaire-Général pour modification du document final. Cependant, le sens du texte n'est pas modifié.

PV du CD – Approuvé, après incorporation des modifications indiquées ci-dessus

PV de l'AG - Approuvé, après incorporation des modifications indiquées ci-dessus

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





### 3. Constats suite à l'Assemblée Générale du 3 mars 2012

#### a. Niveau de participation des clubs de la région parisienne

Le Président fait état des discussions sur ce sujet lors de la réunion du Bureau qui a précédé la réunion du CD. Un concours de circonstances qui a fait que les représentants de plusieurs clubs de l'Ile de France ont eu des empêchements, soit des voyages à l'étranger, soit des imprévus, sans pour certains d'avoir l'opportunité de mettre en place un mandat ou procuration. Cependant, il faut mener une réflexion sur comment motiver les clubs pour participer à l'AG – car c'est le lieu et l'occasion principale pour les échanges sur l'orientation stratégique de France Cricket afin de prendre en compte les avis de tous.

#### b. Stratégie à adopter suite à 'impossibilité de débattre et voter sur les propositions de modification des championnats nationaux à partir de 2013 (point « m » de l'ordre du jour de l'AG)

Comme pour le point précédent, le Président a fait états des débats lors de la réunion du Bureau :

- L'objectif de faire voter par l'AG des mesures de modification de la structure des championnats 2013 avec une saison entière d'intervalle – nécessaire pour suivre les recommandations du CNOSF en 2008 – ne peut plus être atteint, étant donné que le championnat 2012 venait de commencer. Donc, il a été décidé que la convocation exceptionnelle d'une AG n'a pas d'utilité dans l'immédiat car même une décision de ladite AG ne respectera pas les consignes du CNOSF.
- En parcourant les mesures inscrites sur l'ordre du jour de l'AG, il a été constaté que les deux premières (passage de la SuperLigue 2013 en compétition à 8 équipes en une seule poule et passage de la Ligue Nationale 2013 en format T20) pouvaient éventuellement être proposées pour 2013 si la totalité des clubs qualifiés pour ces compétitions en 2013 en donnait leur accord écrit.
- Pour les autres mesures, il faudrait attendre 2014 après un vote à l'AG 2013, tenue avant le début de la saison 2013. Cependant, il pourrait être envisagé d'encourager les clubs à les anticiper en se dotant d'entraîneurs, arbitres et scoreurs qualifiés, et en inscrivant davantage d'équipes jeunes en championnat, mais par des mesures « carottes ».

Le Bureau propose au CD la constitution d'un groupe de travail, délégué de la Commission de Développement et présidé par Simon PALMER, Président de la Commission de Développement, pour étudier aussi bien les moyens de motivation des clubs d'Ile de France pour participer à l'AG (point 3.a ci-dessus) que les options pour encourager l'augmentation des éléments structurants et développement jeunes dans les clubs.

Décision du CD : Constitution du sous-groupe approuvé.



#### 4. CSNC

- a. Situation des licences des clubs inscrits en SL et LN par rapport aux obligations précisées dans les règlements – identification des clubs non conformes et discussion sur sanctions éventuelles à prendre

Le règlement SL précise que chaque club inscrit doit avoir pris au moins 15 licences de joueurs qualifiés pour cette compétition et 15 licences de joueurs d'une même catégorie jeune au plus tard le 31 mars 2012. Le 30 mars au soir, seul un club SL n'a pas pris suffisamment de licences pour son équipe sénior. Ce club a régularisé sa situation en cours d'après-midi le 31 mars 2012, donc plus aucun club n'est en déficit de licences « sénior ». Par contre, seul un club, Nallur de Stains, respectent le critère de 15 licences jeune d'une même catégorie d'âge. 6 clubs ont pris entre 11 et 13 licences respectant ce critère. Un club n'a que 5. Le CD ayant constaté qu'il ne manquait que relativement peu de licences, il a été décidé de donner une semaine de plus, jusqu'au 7 avril 2012, pour la régularisation. Mark MOODLEY est chargé d'organiser une information aux clubs concernés en début de semaine et des actions ciblées de relance à partir de jeudi 5 avril par les deux assistantes administratives.

Pour les clubs de LN, les clubs doivent avoir pris 12 licences de joueurs qualifiés pour cette compétition. D'après iFed tous les clubs inscrits respectent cette condition, à l'exception de France Gymkhana, qui n'a pris que 17 licences qualifiantes, dont 15 sont attribuées au critère SL, d'où un insuffisance de 10 licences en LN. Cependant, le club a €350 de disponible sur son compte licence iFed, et est actuellement en cours de réaliser les prises de licences. Le CD a donc décidé de donner le même délai de régularisation que pour les licences jeunes des clubs de SL, soit le samedi 7 avril, avec la même action de relance coordonnée par Mark MOODLEY.

- b. Décision sur application des amendes aux clubs de SL pour non-participation à la formation ECB Level 1 du 16 au 18 mars

Le CD du 3 mars 2012 a décidé que les arbitres avec une qualification ACU&S (c'est à dire le niveau supérieur à la formation AFNEC 8 dispensé en France par David Rhodes) comptait pour l'équivalence DF2 (ou supérieur selon le niveau de qualification ACU&S). Comme le tableau d'équivalence des diplômes avait également été ajusté pour mettre en place une période transitoire de 2 ans quand le DF2 permet l'arbitrage de matchs de SL (ce n'est qu'à partir de 2014 que le DF3 sera nécessaire, pour donner le temps de dispenser la formation adéquate), seuls les clubs SL sans au moins deux arbitres DF2 et plus avaient l'obligation d'inscrire les candidats à la formation ECB Level 1.

Après analyse du tableau des qualifications des arbitres (voir également point 7 ci-dessous) il a été constaté que tous les clubs de SL ont soit au moins deux arbitres avec le niveau DF2 ou plus, soit avaient inscrits suffisamment de participants au ECB Level 1 pour faire la différence. Par conséquent, aucune amende n'est à appliquer.

- c. Rapport sur les réunions récentes de la CSNC

Mark MOODLEY a commenté la réunion de mercredi 28 mars, à laquelle tous les Présidents de Club de SL ont été convoqués. A cette réunion :

- Il y a eu un rappel de l'obligation de prises de licences (voir point 4a ci-dessus)
- Les vêtements en couleur commandé via l'intermédiaire d'Asif Zaheer (Dreux) ont été distribués



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 mars 2012

- Un rappel de l'importance de commencer les matchs à l'heure et des conséquences d'infractions aux règlements
- Une formation aux règlements T20, préparé par Michael SELIG, a été donnée
- Un livret « checklist » a été distribué à chaque club, contenant notamment une feuille avec les licenciés, les exemples de scoresheet, une feuille de match, le règlement SL 2012 et une copie de la formation règlements T20

La CSNC a également constaté une confusion dans la définition des vêtements de couleur dans le règlement SL. Le CD approuve la modification suivante au règlement de la SuperLigue 2012, pour clarifier l'étendu de l'habillement en couleur car l'intention était d'inclure les jambières dans les vêtements de couleur, à l'instar de ce qui est requis par le règlement de l'ICC:

Modification de l'article 5.3.3. Les joueurs sont habillés en vêtements, **jambières** et casquettes aux couleurs du club. Chaque club doit présenter à la CSNC sa proposition de couleurs au plus tard le 31 décembre 2011. La CSNC donnera son approbation si les couleurs proposées ne sont pas trop similaires aux couleurs demandées par un autre club et si aucune confusion n'est possible, avec les couleurs utilisés habituellement par une équipe nationale de cricket. En cas de refus par la CSNC, le club présentera une autre proposition à la CSNC au plus tard le 31 janvier 2012.

### d. Demande de Tournoi par USCA

Le Président a indiqué qu'il a, dans un courrier envoyé au Président d'USCA par email et par lettre recommandée avec demande d'AR, en réponse à des questions posées par écrit à l'AG, répondu à la question posée sur la programmation de matchs de SL et de LN au cours du weekend des 14 et 15 juillet, dates retenues par le Club d'USCA pour son tournoi annuel. Le texte de cette par de la réponse est comme suit :

« ...je vous ai également informé que la demande d'autorisation de Tournoi, dont le formulaire a été envoyé le 17 janvier 2012 mais sans les autres documents ou informations demandées, était incomplet et donc le Bureau n'a pu statuer sur votre demande lors de sa réunion du 21 janvier 2012. De plus, votre demande semble être pour un Tournoi ayant lieu au cours des mois de mai et de juin 2012, avec le final lors du week-end du 14 juillet, et non pas uniquement pour un Tournoi au cours de ce week-end. Dans mon courriel, j'ai écrit « Je t'invite à réfléchir sur les modalités pratiques prévues, de vous mettre en contact surtout avec le Président du CD 75 pour voir avec lui ce qui est possible pour la mise à disposition des terrains et de reformuler votre demande d'autorisation de tournoi en conséquence, avec toutes les pièces demandées, afin que ce dossier révisé soit revu par la prochaine réunion du Bureau du 30 mars 2012. Sans me préjuger de la décision du Bureau, je te confirme qu'une demande de Tournoi au cours des deux jours du weekend du 14 et 15 juillet 2012 sera vu favorablement. » A ce jour je n'ai eu ni réponse à mon courriel du 26 janvier 2012 de votre part, ni réception du dossier complet de demande de Tournoi pour étude à la réunion du Bureau qui aura lieu le samedi 31 mars. Ce n'est qu'à réception de cette demande, et après sa validation par le Bureau, qu'une éventuelle analyse sur la programmation de matchs des compétitions nationales le week-end du Tournoi peut avoir lieu.

N'ayant pas reçu le dossier demandé, le Président constate que le CD n'est toujours pas en mesure de statuer sur l'autorisation ou non de ce tournoi.





## 5. Commission Développement

- a. Feedback sur ses discussions avec ACCSO et les clubs du SO  
Simon PALMER indique qu'il est encore trop tôt pour rendre compte de ce sujet, qui sera par conséquent remis sur l'ordre du jour de la prochaine réunion du CD, prévue le 9 juin 2012.

## 6. Jeunes

- a. Point sur les inscriptions équipes jeunes  
Daniel KRZYZYK a fait part des discussions sur ce sujet lors de la réunion du Bureau.  
La situation des compétitions jeunes a évolué favorablement depuis hier soir avec la décision de trois clubs d'inscrire une équipe en championnat 16U. Un quatrième participant est même envisageable si Standard confirme sa ré-affiliation.
- b. Développement à mettre en place auprès des lycées sections européennes  
Le CD valide la proposition de Daniel KRZYZYK de réactiver le projet de ciblage des Lycées avec section Européenne.
- c. Autres discussions autour du développement jeunes  
Daniel KRZYZYK fait état de difficultés pratiques d'introduire le cricket dans 4 écoles, pourtant très réceptives, en raison de la décision du CPC d'exiger que l'intervenant cricket ait un Brevet d'Etat. David BORDES indique que ceci ne devrait pas être bloquant, et le chef d'établissement pourrait donner son accord pour peu que la responsabilité de la classe reste avec l'instituteur. A suivre.  
Il a été décidé que, lors du match France-MCC, c'est surtout les 12U qui seront invités à faire un match de démo, car ceci sera un très bon exemple aux invités USEP.  
Marc DALLING a indiqué que des dates sont en cours de finalisation, une pour chacun des mois de mai, juin et septembre, pour des rencontres jeunes dans le Sud-Ouest.  
Marc DALLING a également demandé la raison pour le choix de Bordeaux pour la séance d'évaluation HN dans le Sud-Ouest, étant donné la répartition géographique des jeunes.  
Michael SELIG a commenté que c'est en grande partie à la facilité d'accès et de meilleures infrastructures au club.

## 7. Arbitrage

- a. Validation de la liste d'arbitres Elite 2012  
Pour rappel, le Règlement Intérieur indique que la Commission Formation maintient la liste d'arbitres qualifiés et la Commission Arbitrage prépare la liste des arbitres habilités à officier dans les différentes compétitions. De plus, il est précisé que la liste de la Commission Formation représente la totalité des arbitres qualifiés en France, licenciés FFBS ou non, tandis que par définition la liste de la Commission Arbitrage ne comporte que des arbitres licenciés. Dans la pratique, les deux Commissions travaillent ensemble sur les deux listes.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 mars 2012

En l'absence de Prebaragane BALANE (Président de la Commission Arbitrage - excusé), les propositions des critères de qualification des arbitres ont été présentées par Michael SELIG (Président de la Commission Formation) et sont les suivants :

- Les anciens niveaux AFNEC ne seront plus utilisés. La conversion de base est que l'AFNEC 8 devient DF1, l'AFNEC 7 devient DF2, l'AFNEC 6 devient DF3, au-delà de l'AFNEC 5 devient DF4
- Les arbitres ayant officié lors des phases finales des championnats en France au cours des trois dernières années sont accordés le niveau DF3, peu importe le niveau ou même l'absence de diplôme en reconnaissance de leur expérience
- Les arbitres reconnus comme ayant officié plusieurs fois par le passé, et ayant au moins l'AFNEC 8, sont accordés le niveau DF2
- Les arbitres sans diplôme ou de niveau AFNEC 8 ayant envoyé une demande d'agrément VAE, qui est validé par la commission formation, sont accordés le niveau DF2
- Les arbitres reçus lors de la formation ECB Level 1 du 16 au 18 mars 2012 sont accordés le niveau DF3
- Les arbitres non reçus lors de la formation ECB Level 1 du 16 au 18 mars 2012, mais ayant obtenus la note de 70 à 80 lors de l'examen, sont accordés le niveau DF2

Le CD approuve l'ensemble de ces propositions.

Le tableau des arbitres qualifiés a été mis à jour en séance pour tenir compte des critères évoqués. Les arbitres qui ont obtenu un niveau de qualification supérieur au simple conversion de leur niveau AFNEC seront informés et félicités. La liste sera transmise à la Commission Communication pour publication sur le site web.

Le CD demande à la Commission Formation de laisser ouvert la période d'examen des dossiers de VAE jusqu'à fin avril afin de permettre à d'autres arbitres expérimentés, non identifiés au cours de la réunion du CD, de demander la validation de leur niveau de qualification. Michael SELIG en fera l'annonce.

Pour l'établissement de la liste des arbitres habilités à officier en SuperLigue en 2012, Michael SELIG a projeté le tableau modifié par le CD du 3 mars 2012. Comme évoqué en point 4b ci-dessus, une période transitoire de 2 ans a été décidée quand le DF2 permet l'arbitrage de matchs de SL (ce n'est qu'à partir de 2014 que le DF3 sera nécessaire, pour donner le temps de dispenser la formation adéquate).

Le CD approuve la préparation d'une liste d'arbitres habilités à arbitrer en SL en 2012, selon le double critère suivant :

- d'avoir un statut de DF2 au moins, selon la liste des arbitres maintenu par la Commission Formation
- d'être licencié 2012 à la FFBS

Une communication sera préparée avec les noms des arbitres résidant en Ile de France avec le niveau DF2 et plus, en indiquant que les sanctions seront appliquées aux clubs qui envoient des arbitres au matchs de SL qui ne sont pas sur la liste, ou qui n'ont pas de licence 2012.



## 8. Finances

### a. Point sur la situation financière

Le Trésorier a envoyé une estimation de situation au 31 mars 2012, qui présente un résultat du trimestre quasi-identique au budget. Il est à noter que certains postes individuels présentent des variations, mais sauf pour le gain de change sur subventions ICC, qui restera « acquis » en variance favorable, la quasi-totalité de ces variances ne reflètent que des différences de timing entre le premier et le deuxième trimestres – par exemple la facture d'acompte pour le WCL8 à La Manga a été reçue en T1, mais prévu budgétairement en T2.

### b. Affectation du budget USEP (subvention RFS ICC Europe)

David BORDES a présenté sa proposition d'affectation de la subvention ICC destiné au projet USEP. Par précaution, il n'a pas alloué la totalité des €23.000 reçus.

Frais péda	3 000,00 €
Supports péda	4 000,00 €
Accompagnement	2 000,00 €
P&P	1 680,00 €
Prestation	4 000,00 €
Goodies	4 200,00 €
Déplacement	2 250,00 €
	<b>21 130,00 €</b>

#### EXPLICATION

##### Frais pédagogiques

*coût lié à la formation des enseignants (CD ou Clé USB, T-shirts, ...)*

##### Supports pédagogiques

*tout support pouvant servir à la promotion du cricket à l'USEP (matériel pédagogique, technique, ...)*

##### Accompagnement

*aide à des projets pertinents, à long terme*

##### P&P

*frais d'envoi postaux (estimation)*

##### Prestation

*paiement fait à des éducateurs professionnels titulaires d'un BEES ou BEESAPT ou DE*

##### Goodies

*souvenir ou objet promotionnel à l'intention des jeunes usépiens*

##### Déplacement

*frais pour la formation ou la rencontre des CPD, des comités départementaux USEP, ...*

David BORDES précise que toute dépense concernant ce budget devra avoir son aval avant d'être engagée.

### c. Perspectives financières et priorités pour 2013

En l'absence du Trésorier (excusé) ce point sera différé au CD du 9 juin 2012.



**9. Affaires suivies par le Président / Secrétaire**

- a. Validation de la composition du Bureau – confirmation du Secrétaire Générale  
Le CD confirme Prashant SHAH dans son rôle de Secrétaire-Générale, membre du Bureau, et prend acte qu'il a maintenant le droit de vote aussi bien en CD qu'au Bureau ayant été élu au CD lors de l'AG du 3 mars 2012.
- b. Signature des RI modifiés à l'AG  
Le Président a envoyé le RI modifiés au S-G de la FFBS le 14 mars 2012. Le Secrétaire-Général s'occupe de préparer un original signé pour nos archives.
- c. Situation de la signature de la Convention FFBS-FC  
Le Président a demandé à la FFBS quelles seront les modalités de signature de la nouvelle convention, l'ancienne venant à échéance aujourd'hui. Il n'a pas encore eu de réponse.
- d. Information sur le « souhait » du ministère, communiqué à FFBS, d'avoir l'AG avant 31/12/ 2012. Les challenges à FC car les comptes 2012 ne seront pas prêts.  
Il n'y a pas de nouvelles informations sur ce point depuis le CD et l'AG du 3 mars 2012.

**10. CTC**

- a. Convention France Cricket – USEP : Choix de régions et actions mises en place  
Le choix des régions est maintenu – 4 sont définies, Limousin, Bretagne, Nord, Ile de France (surtout 93). Un cinquième sera finalisé au Sud-Ouest. Des actions sont organisées pour Bretagne (3 mai) et le Nord (date) avec 700+ participants. La présence d'Usépiens à France-MCC est également prévu, ainsi qu'un voyage découvert d'une classe de la Bretagne au Jersey. Bien que certains actions ne commenceront qu'à la rentrée, l'objectif fixé par l'ICC de 4.000 nouveau participants semble réalisable.
- b. « Challenge de France » du 17 au 20 mai 2012  
La notice d'information a été envoyée. Mika SELIG confirme que la sélection « Présidents XI » sera soumis au Président et à David BORDES pour validation après le prochain regroupement du groupe HN Sud du 9 avril. Les modalités de transport au cours du tournoi restent à confirmer, notamment pour l'EDF.
- c. Point sur la Préparation WCL8  
Les joueurs EDF s'entraînent tous les samedis matin sur des préparations individuelles. La préparation suit le programme prévu.
- d. Tournoi U18 en Allemagne  
Il aura lieu à Karlsruhe. 4 pays sont confirmés – Allemagne, Belgique, Luxembourg, France.





e. Situation du féminin

La dernière compétition indoor a lieu aujourd'hui. Les filles sont très motivées et le programme mis en place est réalisé. Quatre équipes sont prévues pour le plateau des 26 et 27 mai à Thoiry – dont une équipe de Nantes qui semble montrer qu'un développement féminin est faisable si les clubs y mettent l'effort et veulent bien. Par contre le nombre de participantes restent au niveau de 2011 et la grande question est quoi faire pour attirer de nouvelles joueuses. David BORDES commente que si chaque membre du CD pouvait en identifier une, c'est une équipe en plus. David BORDES invite les membres du CD à réfléchir sur les idées de recrutement féminin.

**11. Affaires suivies par le Directeur Général**

a. Situation de France v MCC

L'organisation est gérée par l'agence Choyou. Deux sponsors ont été confirmés pour €20.000 chacun. Cependant, bien qu'il en faille plus pour réaliser l'évènement de nos rêves, le principe reste que les dépenses resteront dans l'enveloppe des fonds obtenus. La billetterie est en place, avec des tarifs pour chaque journée et un tarif « weekend » comprenant également accès au Parc.

b. Fidélisation et labellisation des clubs et situation des clubs n'ayant pas encore payé leurs cotisations FFBS 2012

Les assistantes administratives sont en train de contacter les clubs qui ont des lacunes au niveau de leurs cotisations, leurs licences (en nombre et en contenu).

c. Créer des évènements « grand public » - projets 2013

Le Bureau propose qu'il sera opportun que groupe de travail évoqué en point 3b ci-dessus revoie également le Plan Stratégique 2010-2015 afin de proposer des modifications si l'évolution des opportunités – et notamment l'USEP et le Kent – le justifie. Approuvé.

d. Point sur le l'embauche d'employées administratives

Très satisfaisant. Elles semblent motivés et compétentes.

**12. Questions diverses**

a. ICC Development book

L'ICC va publier un livre présentant tous les pays membres. Mark MOODLEY confirme que la contribution de la France (date limite 1er avril 2012) a été envoyée la veille

b. Dossier de demande de subvention de développement.

Vincent BUISSON a préparé un projet de dossier de demande de subvention, pour mieux structurer les demandes des clubs. Simon PALMER et Daniel KRZYZYK ont indiqué qu'il y a encore quelques éléments qui méritent d'être creusés avant finalisation. Le CD a donc proposé un groupe de travail composé de Simon PALMER, Marc DALLING et Vincent BUISSON pour ce faire.

c. Contrats FFBS avec McDonalds et Haribou



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 31 mars 2012

Daniel KRZYZYK a fait référence à la signature par la FFBS de contrats avec McDonalds et Haribou pour donner des initiations gratuites aux jeunes consommateurs de leurs produits. Le Président a indiqué qu'il considère que la couverture géographique de nos clubs n'est pas encore suffisante pour que FC y participe.

### 13. Prochaine réunion - date et lieu de la prochaine réunion, samedi 9 juin 2012 à Saint Maurice : horaire à confirmer

Fermeture à 18h00.

**Publié avec l'approbation du Président**

Prashant SHAH, Secrétaire Général  
Fait à Nantes, le 7 avril 2012





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

Association France Cricket (AFC)

le 9 juin 2012 au 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice

Ouverture à 10h55

### 1. Emargement

**Présents** : Antony BANTON (Président), Prashant SHAH (Secrétaire), Vincent BUISSON (Trésorier), Elliott BRAILLY, Michael SELIG, Daniel KRZYZYK, Simon PALMER

**Présents sans droit de vote** : Mark MOODLEY (Directeur Général), David BORDES (CTC)

**Absents excusés**: Marc DALLING, Prebagarane BALANE, Prethevechand THIYAGANALINGAM, Arun AYYAVOORAJU

**Absents**: Jean-Marc SEURIN (DTN), Christian BLACHER (DTN Adjoint), Marc LOUVIGNY, Samir PATEL

### 2. Approbation PV des réunions du Bureau et du CD du 31 mars 2012

**Approuvés**

### 3. Jeunes

#### a) Point sur le Championnat équipes jeunes

- La compétition 16U fonctionne, mais pas sans difficultés. Sous réserve de l'impact éventuel du résultat à La Manga sur les calendriers, le final est réservé le 7 octobre.
- Pour les 13U, il a été très difficile car peu de communication et absence de résultats. A noter que
  - S PATEL (CCSB95) a été informé seulement la veille qu'il n'y aurait pas de match suite au désistement de Gymkhana.
  - R BABRI (Gymkhana) a laissé un message pour expliquer que son équipe ne serait pas disponible pour un match le lundi de Pentecôte, pourtant convenu entre S PATEL et le capitaine de Gymkhana et qu'il comptait se présenter avec son équipe samedi matin de toute façon. D KRZYZYK est sans nouvelles depuis.
- Point positif, selon Andrew MCINTYRE (Standard Athletic Club), l'inscription de ci-dernier est en cours (pour les 13U et 16U). **Action : D KRZYZYK a informé Eelevator et CCBS95 de l'arrivée imminente de SAC**

#### b) Préparation de championnats indoor pour cet hiver : U 20, U 16, U 12 (et Sénior)

D KRZYZYK a dirigé une très bonne réunion de lancement des divers championnats indoor.

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

- Le championnat U16 Indoor commencera en octobre 2012. Trois dates sont retenues donc le 21 octobre 2012 à Croissy ou Drancy, et le 13 janvier 2013 à Eelavar. Vincent LUXMAN (Eelevar) est très actif dans le groupe d'organisation.
- Eelavar organise un Coupe de France U19 Indoor à Paris dans 2 gymnases. Aucune date n'est encore fixée mais ils vont essayer pour octobre / novembre 2012 selon la disponibilité des gymnases.
- Vincent LUXMAN propose également l'organisation d'une compétition Indoor pour jeunes à la Toussaint. Les membres de CD félicité tous concernés de cette initiative et se pose la question sur la faisabilité d'un évènement similaire à chaque période de vacance scolaires.

D KRZYZYK suggère que :

- Les clubs essaient d'avoir accès à un gymnase, pour des matchs indoor et pendant l'hiver
- Le fait d'avoir un relai dans chaque club, pendant l'hiver, rendrait plus efficace l'organisation et le suivi des diverses compétitions

### c) Etat du terrain de Bagatelle (voir annexe 2)

Le sujet de l'état du terrain de Bagatelle a été discuté, en particulier :

- C'est un terrain public donc ouvert à tout le monde, et d'après les apparences géré par le Service des Parcs et Jardins (et non les services du sport).
- L'herbe n'est pas régulièrement tondue et a donc peut atteindre quelques dizaines de centimètres de hauteur, ce qui rend très difficile la pratique du cricket → une balle a récemment été perdue en bordure de terrain !
- Le terrain est régulièrement traversé par des chiens, des personnes à pied, des motos, des personnes qui font un pique-nique,...
- Le terrain révèle des trous en plusieurs endroits, la piste est également trouée, rendant possible des blessures de joueurs.

T BANTON confirme que depuis 2 ans, une décision du CD est en vigueur qui interdit l'organisation de tout match de compétition FC sur ce terrain. Cette décision est toujours valide et n'a pas été modifiée étant donné que la situation de Bagatelle reste inchangée en dépit de démarches auprès du CD75 pour trouver des solutions, pour envoyer des devis pour un nouveau tapis, etc. D KRZYZYK a préparé un rapport (joint en annexe 2 à ce PV) avec la liste des problèmes à traiter.

Vu les risques d'accident – aux joueurs et aux passants – aucun élément n'existe pour que le CD change la position d'il y a deux ans.

**Action 1 : Envoyer un email le soir même pour rappeler aux clubs la décision du CD, et pour signaler que la participation des clubs à des matchs à Bagatelle est ç leur risques et périls**

**Action 2 : Envoyer un courrier à Suzanne Bricaud (Présidente Ligue IDF) + Olivier Dubaut (Président CD 75) pour rappeler les actions de remédiation nécessaires.**

Association Française de Cricket « France Cricket »

2

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

### d) Point sur les propositions d'actions de développement à mettre en place auprès des lycées sections européennes

T BANTON a eu une discussion avec John HARDY (Château de Thoiry CC) et il en ressort que la plupart des jeunes de Thoiry viennent de 3 lycées internationaux de l'Ouest de Paris (Lycée International de Saint Germain en Laye, British School et l'Hermitage de Maisons Laffitte). Ceci confirme l'opportunité, surtout si un ou plusieurs collèges/lycées sont parrainés par un club. Il convient d'identifier d'autres établissements pour ce projet.

Selon D KRZYZYK il ne faut pas négliger les jeunes venant d'un background anglo-saxon dans ces lycées car ils peuvent être déjà ouverts et intéressés par le cricket.

M MOODLEY soulève le problème que les étudiants ciblés via l'USEP ne sont pas la même population que ceux ciblés via les lycées internationaux, et que France Cricket devrait mener une réflexion sur le « après USEP » en particulier envers les jeunes en collège.

M MOODLEY aborde l'idée qu'à l'occasion des « Ashes 2013 » (double compétition, en Angleterre et en Australie) il pourrait y avoir un projet scolaire. **Ce sujet sera porté à l'ODJ de la prochaine réunion du Bureau – D KRZYZYK rappelle qu'il faut que les responsables des projets réfléchissent avant la réunion, en impliquant les autres acteurs de chaque projet, pour que le Bureau étudie des propositions.**

## 4. CTC

### a) USEP : Progrès / Etat des participations (fonctionnement, participation à l'AG USEP, présences, nombre, financement). Et la suite pour les mois à venir....

D BORDES explique que le projet prend de l'élan, et donne quelques exemples :

- 8 formations (dont 1 pour le Maroc) prévues à la rentrée impliquant 156 enseignants. **Action : D BORDES écrira au Président de Cricket Maroc afin de le tenir au courant de cette initiative sur leur territoire.**
- D'autres départements comme le « 86 » sont intéressés pas de manifestations sur un weekend
- Contact avec la nouvelle Présidente de la commission sports innovants à l'USEP, dont sa participation au Presidents' Day à Lord's – très réussi
- Pour le trimestre en cours, quelques 1 800 étudiants ont déjà fait du cricket via USEP, dont 600 ont fait des rencontres cricket, 50/50 garçons / filles. Rajoutés aux écoles ayant participé à des stages à Lord's - la participation par de nouveaux jeunes a déjà dépassé le cible de 4.000 dans nos engagements auprès de l'ICC. Avec les nouvelles écoles prévues à la rentrée, l'USEP seul doit dépasser ce chiffre.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

- Selon T BANTON, il reste très important de distinguer entre les jeunes participants et les joueurs – en fixant une définition avec l'ICC facile à suivre dans les statistiques. D BORDES confirme qu'un bon tiers des animateurs USEP organisent des rencontres, qui peuvent les mettre dans la catégorie joueurs.

D BORDES exprime une inquiétude liée aux informations qu'il a reçues i.e. quelques kits USEP ont apparemment été vendus aux écoles sans qu'il soit mis dans le circuit. V BUISSON et D KRZYZYK ne sont pas au courant de ces faits. Selon T BANTON le principe est clair : Stuart Surridge a donné 200 kits à distribuer gratuitement pour le projet USEP. Ils ne sont donc pas destinés à la vente, et en cas de sollicitation pour un achat il faut gérer pour suivre les quantités. Déjà l'inventaire théorique maintenu par V BUISSON pour la comptabilité semble déconnecté du nombre de kits physiques restant en stock. T BANTON a confirmé que seul D BORDES a autorité pour valider les attributions de kits et que seul V BUISSON a pouvoir pour autoriser la sortie de stocks. **Action : Il faut confirmer une procédure de communication des informations entre D BORDES, Saint Maurice et V BUISSON.**

A noter qu'à ce jour FC a reçu 80 kits « gratuits » et il en reste encore 120 à recevoir. Vu la demande imminente à la rentrée, il est demandé à M MOODLEY de vérifier l'échéancier de livraison avec SS.

Concernant le déroulement du projet USEP, D BORDES soulève le point que la fin de l'année scolaire approche et qu'il ne reste que 1 ou 2 réunions planifiées d'ici là, et il faut s'attendre à un creux pendant les vacances d'été. Le cycle serait donc à reprendre à la rentrée en septembre.

Il serait utile et pertinent de mettre, sur le site France Cricket, les informations sur formations 2012/2013 pour l'USEP. **Action : D BORDES et V BUISSON doivent discuter et proposer des actions.**

### b) USEP : situation budgétaire

Voir annexe 1 pour les budgets présentés à la dernière réunion du CD.

Selon V BUISSON, les dépenses de France Cricket à ce jour sont de € 5 500, car le plus gros viendra avec les actions de septembre.

D BORDES fait part de son sentiment selon lequel les formations prévues sont en augmentation ce qui implique une hausse des frais de déplacement, mais qui sera soit pris sur la différence entre le budget et le montant réel reçu (environ €2.000), soit sera couvert par un transfert d'un autre poste budgétaire.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

M MOODLEY pose la question de la stratégie du futur/du suivi effectif du projet USEP une fois les formations finies. Des questions simples, mais très importantes comme : quoi faire ? Qui gère ? Comment ? Suite à l'intervention brève de tous les membres présents, il a été décidé que le sujet serait à discuter lors de la réunion du Bureau du 30 juin. **Action : En amont, et en préparation, de la réunion du Bureau le 30 juin 2012 D BORDES doit animer un groupe de réflexion sur le thème : « Gérer la croissance des actions et opportunités liés à l'USEP ». Les propositions du groupe de réflexion seraient à discuter lors de la réunion du Bureau du 30 juin 2012.**

D KRZYZYK souligne l'importance d'avoir la présence d'autres personnes qui ont réalisé des actions. T BANTON approuve et pense que l'implication de ces personnes dans le groupe de travail, en amont de la réunion du Bureau du 30 juin 2012.

L'enjeu de ces réflexions en amont est multiple car (i) le contexte semble porteur (ii) il y a un fort besoin de capter les impacts sur les ressources de France Cricket en hommes et aussi en fonds (iii) il faut proposer quelque chose à l'ICC en juillet/août pour anticiper leur campagne de demande de subvention 2013.

### c) Compte rendu sur le « Challenge de France » du 17 au 20 mai 2012

Le « Challenge de France » s'est révélé un succès globalement, mais avec des points à améliorer ou modifier si de tels challenges sont tenus dans le futur.

Les points positifs incluent :

- Redonner de la confiance aux batteurs de l'EDF
- Les jeunes du Présidents XI ont tous bien performé
- Permettre aux régions ACCSO et IDF l'opportunité de présenter leur équipe-type et ainsi traiter la demande d'identification des meilleurs joueurs
- La base de loisirs de Trappes étaient un bon lieu d'hébergement avec une critique – pas de véritable salle pour se détendre ensemble et renforcer davantage l'esprit de groupe

Sont à améliorer :

- Les meilleurs talents potentiels EDF n'ont pas tous été présents – dans les équipes régionales, les ténors n'étaient pas les espoirs mais des joueurs confirmés
- La sélection IDF n'est pas restée à l'hôtel, et ne s'est pas limité au groupe de 12 joueurs indiqués dans le règlement. Selon E BRAILLY, quelques joueurs ont été informés par leurs clubs seulement peu avant les matchs et n'ont pas pu se libérer de leur travail. Non seulement ceci n'a pas été en ligne avec l'objectif de tournoi résidentiel pour l'ensemble des 4 équipes, il a donné lieu à un gâchis budgétaire car les repas et chambres ont été réservés pour les 4 équipes.

Il y a également eu la déception de l'abandon de la deuxième manche pour les deux équipes. Surtout qu'à Dreux, la pluie s'est arrêtée peu de temps après le départ des équipes laissant quelques regrets.

Association Française de Cricket « France Cricket »

5

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

Un constat est que vu le coût, pour la préparation de l'EDF il n'est pas certain que c'était l'utilisation optimale du budget – le même budget aurait permis deux visites aux Pays Bas.

Cependant, les autres objectifs du tournoi – permettre aux joueurs des régions et les espoirs par l'intermédiaire du President's XI de se montrer, avoir une compétition en 50 séries identique à la prochaine échéance à La Manga – ont été remplis.

S PALMER fait part au CD que l'ACCSO était très content de cette opportunité, même si certains points d'organisations et notamment le coût du transport à leur charge ont semblé être à revoir.

T BANTON exprime le sentiment que le Challenge avait globalement rempli ses objectifs. Cependant, il a été décidé depuis l'origine que le format était à revoir pour 2013 car l'objectif préparation La Manga ne sera plus de mise.

### d) Programme EDF senior et junior

#### Senior

Satisfaction avec le weekend contre le Jersey, qui a été surtout leur joueurs de l'équipe première.

Parmi les points positives sur l'ensemble de la préparation :

- 6 batteurs du Groupe EDF ont marqué 50 courses ou plus, parfois plus d'une fois
- Rotation au sein du groupe → donc tous les joueurs ont eu la possibilité de jouer

#### Junior

2 matchs indoor en avril 2012

Participation au T20 Continental au Pays Bas (28 au 30 juin 2012) prévu.

Selon D BORDES, les bases techniques sont assimilées difficilement, et il est important que l'entraînement dans les clubs soit de niveau à faire progresser les espoirs/

### e) Point sur la Préparation WCL8

Divers commentaires sont inclus dans les points ci-dessus. Il a été noté que la réunion du bureau du 30 juin couvrira les suites de la qualification – ou pas. D BORDES estime qu'en cas de qualification, il faut prévoir €15.000 de budget – préparation et coûts du tournoi non remboursés par l'ICC. Il va falloir débattre d'une part la date de départ – vu le décalage horaire – et comment approcher le problème des jours de congés des membres de l'équipe non étudiants.

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)

6





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

Il a été constaté que les démarches, par l'intermédiaire surtout d'O DUBAUT, pour l'extension de la carte de séjour de S MALIK sont toujours en cours (à noter qu'ils ont abouti par la suite avec une extension de séjour de 4 mois, grâce aux efforts d'O DUBAUT).

### f) Tournoi U18 en Allemagne (Karlsruhe)

Pas de point particulier – 4 équipes prévues.

### g) Situation du féminin

La Coupe de France du 26 et 27 mai 2012 :

- A été un énorme succès
- L'équipe de Nantes a comblé la disparition de l'équipe de CCSB95
- Il y a maintenant 3 équipes de club (Thoiry, Nantes, PUC) et il n'est plus nécessaire que de monter une seule équipe additionnelle des filles « isolées » dans les clubs sans section féminine pour
- Cooky Patel de Northants était présente le samedi grâce à une invitation de M MOODLEY lors de l'ICC Conférence. Des sessions de formation ont été conduites sur le fielding avec 39 joueuses présentes le 1er jour.
- Le niveau technique était en progression importante par rapport à l'an dernier. Il était surtout constaté que 3 ou 4 des membres de l'équipe de Nantes ont un niveau qui peut inquiéter le Jersey.

### h) Kent : actualisation

Les échanges continuent, même si aucun accord formel n'est encore en place :

- L'entraîneur de Kent CC, Simon Willis, sera présent lors du weekend MCC en France.
- Zika ALI (Evry) a passé 1 semaine au Kent CC avec l'Académie. Le hasard a fait que le Kent jouait contre le Yorkshire et Zika a eu l'opportunité de lancer contre les batteurs de l'équipe première étant donné que son style se rapproche à celle d'Adil Rashid. Il doit avoir une deuxième visite en août, avec opportunité pour jouer pour l'équipe 2.

D KRZYZYK informe le CD de cette participation de Zika suscite des questions de plusieurs jeunes sur quoi faire pour avoir la même opportunité. D BORDES a précisé qu'il fallait surtout avoir le niveau, et être installé dans le groupe France, mais qu'il est clair que l'expérience de Zika peut favoriser la décision du Kent de l'étendre.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

### 5. Finances

#### a) Point sur la situation financière au 31 mai 2012

Selon V BUISSON le budget d'EDF (prévu = € 17 700) sera largement dépassé car à ce jour € 17 000 sont dépensés, et il reste les billets d'avions à payer. LE dépassement est dû surtout au coût de La Manga, suite au choix d'ICC Europe d'y jouer au lieu d'être dans le pays d'un des participants.

Pour les autres actions telles que le Challenge de France et le Féminin, le réel devrait être en ligne avec le budget.

Par contre, suite à l'octroi par le Ministère d'une convention d'objectifs à la FFBS en baisse de 20%, nous avons de même perdu €5.000 sur cette recette.

V BUISSON explique également que France Cricket a des créances anormalement élevées car tous les clubs n'ont pas réglé leurs achats de vêtements, équipements, complément de contribution arbitrage ou les amendes. **Actions : 1. CSNC d'envoyer notification écrite des décisions prises, dont amendes, avec confirmation qu'en cas de désaccord des appels peuvent être faits au Bureau et au CD. 2. Décision de convoquer un CD additionnel, d'une heure, avant la réunion du Bureau du 30 juin avec pour unique point d'ordre du jour (hors formalités) d'étudier d'éventuels appels. 3. M MOODLEY appellera les clubs avec créances pour solliciter le règlement.**

V BUISSON fait référence à la discussion en point 4a ci-dessus.

#### b) Modifications importantes éventuelles du budget 2012 identifiées à ce jour

Globalement :

- Les gains de change contrebalancent les dépassements par rapport au budget des coûts tel qu'électricité, balles, La Manga, baisse de convention d'objectifs...
- Cependant les stores de Saint Maurice sont à changer pour un coût non budgété, mais en immobilisation donc impact trésorerie plus qu'en résultat.
- Le paiement des salaires des assistantes, d'€ 1 700, est une sortie de trésorerie mais qui est remboursée plus tard.

#### c) Perspectives financières et priorités pour 2013

Sujet non traité

#### d) Dossier de demande de subvention de développement (mise à jour)

Sujet non traité



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

### 6. Marketing et Communication

#### a) Politique de communication

##### Match France contre MCC

- Tom sera chargé de prendre des photos et vidéos pendant France-MCC. Selon M MOODLEY il est prévu que les images et le son soient pris de façon professionnelle, et que les photos soient disponibles sur Picasa (attention au besoin d'avoir l'accord des joueurs), et le vidéo sera disponible sur le site France Cricket

##### Divers

- M MOODLEY félicite B BUISSON pour la qualité du film de la visite de St Brieuc à Jersey qui a mis en avant France Cricket et le développement du cricket en France
- Selon M MOODLEY la publication des résultats reste encore trop lente. Le problème se situe au niveau des statistiques car les assistantes n'ont aucune connaissance du cricket et donc ne sont pas en mesure de repérer les erreurs dans les feuilles de score. **Action : E BRAILLY et P THIYAGARAJAN doivent se pencher sur le sujet afin de régler la problématique le plus vite possible.**

### 7. CSNC

#### a) Rapport sur les réunions récentes de la CSNC et points pertinents qui en ressortent

M MOODLEY est satisfait des nouveaux membres de la commission, ainsi que la qualité des discussions. La preuve est qu'il y a eu peu de reports de matchs, donc le calendrier est appliqué. La plupart des amendes adjudgées concernent des sujets tels que : feuilles de match reçues avec un ou deux jours de retard, absence des arbitres, joueurs sans licence.

Il spécifie en outre que tous les résultats ont été publiés mais pas le classement. Sa synthèse est que globalement :

- SuperLigue et Elite 40 les feuilles de score ont été bien faits
- Ligue Nationale : pourrait être améliorée, bien que souvent ce soient les mêmes personnes qui préparent les feuilles SL

Voir 5a ci-dessus pour action à prendre au sujet de la communication des décisions de la CSNC.

#### b) CR Réunion de la réunion avec les Equipes de LN IDF le 18/4/2012

Globalement très positif. Toutes les personnes/clubs présents veulent :

- Aller vers 20/20 en 2013
- Avoir des tenues en couleur en 2013

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

### c) Demande de Tournois (éventuels)

Aucun dossier n'a été présenté.

Cependant T BANTON rappelle que les demandes ne sont obligatoires que si un club non-affilié (dont clubs étrangers) sera invité à y participer.

## 8. Affaires suivies par le Directeur Général

### a) Situation de France v MCC

- Sportivement l'équipe de MCC est bien, même si le seul joueur « connu » sera Rob Turner, ancien gardien du Somerset. Le niveau global de l'équipe sera fort.
- Logistiquement :
  - le vendredi 15 juin M MOODLEY récupérera l'équipe MCC et dinera avec elle
  - le samedi 16 juin, il y aura des matchs U13 et féminin le matin et autour il y aura quelques 80 jeunes du « 93 »  
L'après-midi il y aura le match France contre MCC en T20, suivi par les médailles qui seront remises par l'Ambassadeur de Grande Bretagne, et par Richie Benaud (ancien capitaine de l'équipe de l'Australie).
  - le dimanche, un match de 40 séries à partir de 10.00
- Coté Sponsoring, M MOODLEY explique que la réponse de la MCC ayant été reçue en février, cela n'a pas laissé assez de temps pour bien chercher les 5 sponsors minimum requis. En plus l'événement est à Thoiry et non pas à Paris, ce qui est un facteur limitant pour les sponsors. Au total quelques 3000 contacts ont été faits. Seuls 2 sponsors ont acceptés (British Telecom et Savills Immobilier), mais France Cricket a décidé de ne pas donner suite, car 2 auraient fait trop peu, par rapport à l'objectif minimum de 5.
- La presse s'est aussi intéressée au sujet :
  - Le Parisien / Le Monde / Le Guardian
  - 2 sociétés de cinémas/films
  - Le photographe Charles Fregier (Livret Lacoste)
- Le financement sera donc :
  - € 5 000 par le CRIFF
  - Le diner sera offert par un restaurant indien
  - Le cout de transport sera amoindri via un don à V LUXMANLe résultat net attendu est proche de zéro
- M MOODLEY fait part au CD que l'agence Choyou, conseiller en média planning a été choisie par France Cricket pour aider dans les démarches sponsorship, média... Tous les coûts ont été pris en charge par l'agence, incluant la publicité. L'agence a été d'une très grande utilité pour France Cricket et M MOODLEY considère que des bases sont en place pour une optimisation des relations avec Choyou dans le futur.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

### Suite des contacts avec les sponsors

M MOODLEY souligne quelques actions qui pourront être utiles dans le futur afin de ne pas gaspiller l'opportunité donnée par le contact avec des sponsors pour le match France contre MCC :

- British Telecom et Savills → les approcher pour 2013
- Comité Vendôme (marques de luxe) → sont prêts à sponsoriser un match au Jardin des Tuileries
- Lagardère (qui manage Sachin Tendulkar)
- La presse

### **b) Compte rendu de la visite de Nick Pink (Directeur Régional Europe de l'ICC) à Paris les 30 et 31 mai 2012**

France Cricket a eu l'occasion d'échanger avec Nick PINK lors de sa visite à Paris. Ont participé : D BORDES, M MOODLEY, V BUISSON, D KRYZYK, T BANTON. Les points notables étaient :

- Volonté de faire changer la façon de faire. Avoir plus de contact direct avec les pays. En visitant la France, il a bien compris les spécificités de la France, les opportunités, les soucis et les problématiques – c'est très différents des Iles Britanniques.
- Veut une attitude de partenariat, un échange, et construire un projet ensemble.
- Une réalisation par l'ICC que viser une seule façon de faire pour tout le monde ne marchera pas. Chaque pays devrait avoir ses propres objectifs pour maximiser ses opportunités. A présent, les pays ont tous 20 critères à remplir. A l'avenir, il est probable qu'il n'y aura que 10 critères de base obligatoires (surtout autour de la gouvernance) et un nombre moindre de critères ciblés. Il est probable que la plupart des critères sportives (nombre d'équipes sénior, junior, féminines) ne seront plus obligatoires pour tous.
- Réunions plus ciblées pour réunir de petits groupes avec problématiques communs, et non une grande messe où tout le monde est convié à chaque fois.
- Etude sur l'optimisation des coûts des tournois internationaux. Les options à l'étude :
  - Modification des WCL et orientation vers des compétitions régionales plus adaptées pour permettre la qualification de meilleures équipes régionales du moment
  - Regroupement de la quasi-totalité des compétitions européens sur des campus universitaires du sud de l'Angleterre – à priori avec coût très inférieur à la situation actuelle
  - Promotion des tournois entre pays limitrophes



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

- Veut plus se focaliser sur des axes stratégiques. A évoqué la possibilité que l'ICC aide les pays dont les projets sont bien établis dans l'obtention de subventions de sponsors ou gouvernement, permettant à utiliser le Régional Funding Support pour les pays qui ne peuvent pas encore aller vers un financement externe à l'ICC. De plus il veut mettre à disposition davantage de compétences pour aider les pays à construire leur dossier RFS ou de sponsoring, au lieu de les laisser seuls remplir les dossiers (consommateur de temps) avec une incertitude quant au résultat.
- Possibilité d'avoir accès à des étudiants de Brunel University, Angleterre, pendant un an pour mener certains projets – l'attribution d'un tel stagiaire à France Cricket sera étudiée
- Aider les pays à accéder aux jeunes du pays, et réduire la dépendance dans les expatriés.
- Réfléchir sur l'utilisation de formats de jeu non traditionnels (Indoor, Street 20, Kwik) qui pourrait mieux s'adapter à l'environnement en Europe
- Poursuivre les opportunités de financement Européen – aider les pays à se grouper pour un projet qui peut solliciter ce type de financement
- N PINK aborde l'idée d'annuler le President's Day annuel d'ICC Europe et de le remplacer par une réunion avec des philanthropes et des anciens cricketeurs très connus (ex : Ian Botham) afin de générer des fonds pour les redistribuer aux pays membres d'ICC Europe

### c) Créer des événements « grand public » - projets 2013 :

- « Street Cricket » : Dans les « 75 » et « 91 » fin août 2012 menant à un tournoi européen « Street Cricket » en 2013
- Inscription de la France sur la liste des Tournées MCC 2013 - à priori la semaine du 6 au 11 mai car deux jours fériés en France et un en Angleterre facilitera la disponibilité des joueurs
- Avoir un grand événement au Stade Charléty avec un joueur très connu. T BANTON spécifie que l'expérience France-MCC montre qu'il convient de finaliser les détails pour fin 2012 si on souhaite tenir cet événement en septembre 2013.

Il a été décidé que ces sujets seront débattus à la réunion du Bureau du 30 juin.

### d) Feedback sur l'invitation de la Déléguée Sports Innovants de l'USEP au Presidents' Day à Lord's – 19 mai 2012

Feedback très positif aussi bien de l'ICC que des participants français

## 9. Commission Développement (S PALMER)

### a) Feedback sur ses discussions avec ACCSO et les clubs du SO

S PALMER a profité de sa participation aux matchs ACCSO pour sonder les avis des clubs (notamment Eymet, Saint Aulaye). Il est encore trop tôt pour en tirer les conclusions. Une réunion avec Andy Crawford, le Président de l'ACCSO, est prévue le 17 juin.

Association Française de Cricket « France Cricket »

12

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

- b) **Compte rendu des réflexions sur la motivation des Clubs, surtout d'Ile de France, de participer à l'AG et sur l'encouragement de l'augmentation des éléments structurants et développement jeunes dans les clubs**

S PALMER fait part au CD qu'il n'a pas pu trop avancer sur ces sujets. De plus il ne connaît pas trop les clubs de Paris. Il a donc besoin de personnes de bonne volonté basée en région parisienne pour l'aider dans cette démarche.

### 10. Affaires suivies par le Président (T BANTON)

- a) **Compte rendu de la Conférence Européenne de l'ICC (30 avril et 1er mai à Lord's)**

T BANTON a présenté sa note sur la participation à la réunion. Voir compte rendu joint en annexe 3.

T BANTON fait part aux membres du CD que selon ses impressions à l'issue de réunions et discussions avec diverses personnes, dont N PINK, la France compte maintenant aux yeux de l'ICC comme l'un des pays qui montent. La preuve est qu'il est envisagé de tenir la réunion Development Committee de l'ICC à Paris en mai 2013.

### 11. Pour mémoire – actions bouclées depuis le 31 mars 2012

- a) **Signature de la convention 2012-2017 avec la FFBS**  
b) **Envoi de la demande changement de siège sociale à la Préfecture** - pas de réponse encore.  
c) **Publication des Statuts et RI modifiés et du PV de l'AG 2012** - T BANTON explique que les statuts de FC ne sont pas alignés avec ceux de la FFBS sur la date limite de tenu de l'AG électorale. Les statuts de FC indiquent des élections dans les 6 mois de la fin des JO d'été. Ceux de la FFBS donnent la date limite comme étant le 31 mars de l'année suivant les JO d'été. Comme sur ce point il ne faut pas de différence entre les statuts des deux organisations, et comme FC est délégataire de la FFBS, c'est les statuts de la FFBS qui prévalent.  
Il faut cependant prévoir la modification des statuts de FC à la prochaine AG pour les aligner avec ceux de la FFBS.  
d) **Validation de la liste d'arbitres Elite 2012**

### 12. Questions diverses

- a) **Points pour l'ODJ de la réunion du Bureau (30 juin 2012).**

Le CD souhaite que le Bureau se concentre sur un nombre de sujets limité lors de la réunion du 30 juin afin de pouvoir les traiter correctement. Le ODJ est à envoyer au participants au plus tard le 15 juin 2012 (note : envoyé le 12 juin). Les sujets retenus sont :

- i. Stratégie de France Cricket pour :  
1. Gérer la croissance des actions et opportunités liés à l'USEP

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

2. S'implanter dans les Lycées Internationaux et/ou les lycées sections européennes
  - ii. Evénements 2013 :
    1. Quels événements et avec qui. Grand public ou non. Publicité. Sponsors. Quand
    2. Discussion sur comment capitaliser sur ces opportunités via une commission Événementiel
  - iii. Lancement du processus de l'appel à candidats pour élection au Comité Directeur à la prochaine AG électorale, et identification de candidats potentiels
  - iv. Point sportif :
    1. Feedback sur le weekend de France v MCC
    2. Résultats des matchs à La Manga et conséquences sur l'EDF ainsi que les finances de France Cricket
  - v. Options pour l'embauche ou l'emploi de personne(s) de divers catégories – discussion notamment en fonction des points issus des points 3 et 4 ci-dessus
  - vi. Planification des réunions du Bureau et du CD du 1er septembre 2012
- b) Arbitrage et AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) : Prebou BALANE, Président de la Commission Arbitrage représentera FC

### 13. Prochaines réunions du CD

- a) Date et lieu de la prochaine réunion du CD
  - a. **Samedi 30 juin 2012 de 11.00 à 12.00**  
Valider d'éventuels appels contre des décisions de la CSNC
  - b. **samedi 1er septembre 2012 de 13.30 à 18.00 à Saint Maurice**  
S PALMER et P SHAH ont déjà fait savoir qu'ils ne pourront pas être présents

Fermeture à 16h30

Publié avec l'approbation du Président

Prashant SHAH, Secrétaire Général  
Fait à Nantes, le 22 juin 2012





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

ANNEXE 1 - Pour info, allocation du budget USEP présenté lors du CD du 31 mars 2012:

Frais péda	3 000,00 €
Supports péda	4 000,00 €
Accompagnement	2 000,00 €
P&P	1 680,00 €
Prestations	4 000,00 €
Goodies	4 200,00 €
Déplacement	2 250,00 €
Total	21 130,00 €

### EXPLICATION

Frais pédagogiques	coût lié à la formation des enseignants (CD ou Clé USB, T-shirts, ...)
Supports pédagogiques	tout support pouvant servir à la promotion du cricket à l'USEP (matériel pédagogique, technique, ...)
Accompagnement	aide à des projets pertinents, à long terme
P&P	frais d'envois postaux (estimation)
Prestations	paiement fait à des éducateurs professionnels titulaires d'un BEES ou BEESAPT ou DE
Goodies	souvenir ou objet promotionnel à l'intention des jeunes usépiens
Déplacement	frais pour la formation ou la rencontre des CPD, des comités départementaux USEP, ...

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)

15





**ANNEXE 2 – Rapport de la Commission Jeunes sur le terrain de Bagatelle  
Aulnay sous bois, le 16-05-2012.**

**COMMISSION JEUNES**

Tel/Fax: (33) 9 52 10 34 59

(33) 6 74 02 31 47

E-mail: [sayvad3@wanadoo.fr](mailto:sayvad3@wanadoo.fr)

Objet : terrain de Cricket de Bagatelle

Je me permets d'attirer votre attention sur le terrain de cricket de Bagatelle.

Nous avons disputé plusieurs matches de championnat 20U et Régionale senior avec l'équipe du CC Drancy contre Nallur Stains et contre des équipes du PUC. Je formule à cette occasion plusieurs remarques que je classerai en trois catégories;

1) inconvénients pour les joueurs :

- l'herbe n'était pas tondue, ce qui freine la balle et ne permet pas de marquer les points de sortie de terrain comptés 4,
- le tracé des limites n'est pas visible pour les arbitres depuis le centre du terrain,
- le revêtement en moquette du « pitch » est très abimé au point que le sous-bassement en béton est visible, un joueur du PUC a d'ailleurs cassé sa batte quand elle a heurté le béton,
- les balles qui tombent sur ces parties apparentes en béton ont une trajectoire faussée,
- les aires d'élan sont anormalement creusées,
- un trou de la taille d'une cuvette est présent à la position du « gardien de guichet »,
- les matches sont fréquemment interrompus dès qu'un participant se rend compte d'une présence inopportune sur le terrain (voir § 3), avec à chaque fois, des explications à reformuler.

2) danger pour les joueurs :

- à tous moments un joueur peu se prendre les pieds dans la moquette du pitch,
- les joueurs concentrés sur la balle peuvent se faire une entorse s'ils mettent le pied sur le bord de la cuvette, ou sur une partie anormalement creusée de la piste d'élan,

3) danger pour le public :

- des promeneurs se retrouvent sur le terrain sans s'être rendu compte qu'ils avaient franchis la ligne des limites, y compris des enfants en vélo ou des très jeunes enfants jouant avec leur ballon et leurs parents. Ils encourent le risque d'être frappé très violemment par une balle. Je n'ose pas imaginer les dommages et les séquelles d'un tel choc, même pour des adultes.

Quelques actions simples pourraient dans un premier temps limiter ces risques ;

- remplissage des cuvettes et remblaiement des pistes d'élan,
- tontes régulières et rapprochées de l'herbe,
- matérialisation des limites,
- affichages de panneaux expliquant les dangers en cas d'intrusion sur le terrain lors d'un match en cours,

Et à plus long terme :

- remplacement du tapis,
- mise en sécurité des abords par des barrières ou une main courante
- nivellement et égalisation de la surface du terrain (présence de plaques d'égout !!!)

Par la présente, je me dégage de toute responsabilité si un de mes joueurs provoque ou subit un accident lié à l'état du terrain.

Cordialement

Daniel KRZYZYK

Membre du bureau de France Cricket,

Président de la commission jeunes de France Cricket,

Vice président et entraîneur DF2 du CC Drancy

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





### ANNEXE 3 – Notes du Président sur la participation à la Conférence Européen de l'ICC

Compte rendu – Conférence Européenne ICC,

Participants pour la France :

- Tony Banton, Président
- Mark Moodley, Directeur Général

En 2012, deux nouveautés :

- La Conférence Gouvernance et Administration devient la Conférence Européenne. L'ordre du jour n'a pas totalement abandonné des sujets relatifs à la gouvernance des structures nationales, mais des aspects de développement s'y rajoutent.
- C'est le premier regroupement des responsables européens depuis l'arrivée de Nick Pink en tant que Directeur du Développement Région Europe.

Première partie – présentations par Nick Pink et par Andy Hobbs (nouveau Directeur des Programmes de Développement, ICC). Les points clés :

- moins d'évènements internationaux pour pouvoir se concentrer sur le développement de base. Un exemple, \$15.000 pour envoyer une équipe nationale féminine à une compétition régionale quand il n'y a que 15 femmes pratiquant le cricket dans le pays – mieux d'utiliser ces \$15.000 pour le développement local et ainsi générer 200 cricketeuses.
- Davantage de ciblage des subventions sur les projets pouvant générer beaucoup de participation supplémentaire, de manière durable. L'exemple, moins de projet RFS financés en 2012 mais avec montant par projet plus important.

Deuxième partie – trois séances de 45 minutes, dont chaque participant a pu choisir 2.

- Comment tirer un avantage d'une collaboration avec le gouvernement. Les messages clés font rappeler notre projet USEP :
  - o Essentiel d'avoir un produit à vendre qui est aligné avec les objectifs du gouvernement – handicapés, insertion immigrés, sport à l'école....
  - o Il faut des partenariats puissants pour obtenir accès aux acteurs clés du gouvernement
  - o Commencer avec un projet pilote de taille relativement modeste, et puis son succès va créer une demande et amènera du financement étatique
  - o Très important de communiquer sur les résultats, rapidement
- L'exemple du Rugby à XIII – le point principal est que ce sport, qui est encore moins présent en Europe que le cricket, a réussi à monter un dossier pour obtenir un financement de €200.000 de l'Union Européenne. Exemple à suivre.
- Utilisation du « knowledge » pour le développement du cricket : séance très théorique sur la méthodologie de collecte de statistiques. Pas beaucoup d'intérêt pour nous.

Association Française de Cricket « France Cricket »

17

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2012

Troisième partie – les partenaires/fournisseurs clés d'ICC Europe ont été à disposition pour présenter leur offre. Le Cricket Factory a été particulièrement bien vu par la quasi-totalité des participants et l'idée est née d'un « Road Show » où Cricket Factory sera présent 2 à 4 jours dans une dizaine de villes clés en Europe pour faire une démonstration dans un endroit avec beaucoup de passage (pour la France, Parvis de La Défense, Champs de Mars).

Quatrième partie – la gouvernance d'une association sportive nationale. Les messages les plus importants : définir les rôles et les objectifs de chacun, si possible chercher l'expertise nécessaire (plus difficile quand l'organe de direction est composé à 100% d'élus).

Cinquième partie – présentation par l'Adjoint de l'Unité Sport à la Commission Européenne. Ce qui est à noter est la présence même de cet intervenant. Il démontre que Nick Pink a compris l'enjeu d'accéder aux fonds européens. En obtenir ne sera pas simple, et surtout pour des projets communs à plusieurs pays, mais la porte est entrouverte et Nick Pink a confirmé que l'ICC Europe accompagnera les pays qui montent des projets susceptibles à bénéficier de subventions européennes.

Sixième partie - trois séances de 45 minutes, dont chaque participant a pu choisir 2.

- Mark Moodley a présenté les facteurs clés du projet USEP – très bien reçu, et encore une signe de la cote de la France auprès de l'ICC en ce moment
- Présentation sur le développement féminin – la difficulté est de créer le plateforme de base et les avis divergeaient sur la création d'abord d'un groupe « nationale » ou de commencer directement dans les clubs
- Présentation du cricket pour aveugles – il faut surtout des passionnés pour gérer cette activité, mais c'est une piste intéressant pour attirer l'attention des mairies

Hors conférence, nous avons pu voir des représentants du MCC – qui nous ont appris de leur projet de venir en France une semaine en 2013 en plus des matchs des 16 et 17 juin 2012, et de Middlesex qui ont donné un accord de principe d'envoyer leur équipe première en France pour un match T20 en septembre/octobre 2013.

S'il y a un message à tirer de cette conférence c'est que le projet USEP a été très remarqué par l'ICC et que ceci donne à la France une énorme opportunité de se positionner pour le futur – comme l'indiqué également la manière dont nous avons été reçu par le MCC et par Middlesex. La France compte, et nos avis sont écoutés. Donc il faut en tirer profit :

- Nick Pink vient nous rendre visite les 30 et 31 mai
- A nous de tirer avantage à la prochaine Conférence ICC en juin du fait que le nouveau Président de l'ICC, Alan Isaacs, et un ancien collègue KPMG de notre Président, et que le nouveau CEO de l'ICC, David Richardson est un ami d'enfance du capitaine du club de Lille.
- Et en plus, l'ICC nous a demandé d'accueillir la réunion de l'ICC Development Committee de mai 2013...

Association Française de Cricket « France Cricket »

18

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





**Association France Cricket (AFC)**

**le 30 juin 2012 au 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice**

Ouverture à 11h00

**1. Emargement**

**Présents** : Antony BANTON (Président), Prashant SHAH (Secrétaire), Vincent BUISSON (Trésorier), Daniel KRZYZYK, Samir PATEL, Simon PALMER, Elliott BRAILLY, Prebagarane BALANE, Prethevechand THIYAGANALINGAM

**Présent sans droit de vote** : David BORDES (CTC)

**Absents excusés**: Michael SELIG, Marc DALLING, Arun AYYAVOORAJU, Mark MOODLEY (Directeur Général), Peter TOWNSEND (ACCSO Secrétaire)

**Absents**: Jean-Marc SEURIN (DTN), Christian BLACHER (DTN Adjoint), Marc LOUVIGNY, John Ayling

**2. Approbation PV de la réunion du CD du 9 juin 2012**

**Approuvé**

**3. CSNC : Validation des éventuels appels contre des décisions de la CSNC**

Note lumineaire 1 : il est spécifié que les appels étudiés ne concernent que les sanctions imposées par la CSNC avant le 12 juin 2012. Tout appel contre une sanction décidée après cette date sera traité lors de la réunion du CD du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Note lumineaire 2 : Si les personnes concernées par les décisions ci-dessous veulent faire appel contre la décision du CD de France Cricket, la procédure est de faire appel au CD de la FFBS.

Les détails de chaque appel ainsi que les décisions prises sont indiqués ci-dessous :

**a) Cricket Club de l'Essonne**

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
Creil vs Essonne, 01/05/2012	Match en-dessous des 40 séries	4 points au classement Ligue Nationale	

Total :

- 4 points en Ligue Nationale
- 0 € d'amende

Appel par Essonne car son équipe est arrivée à temps et la réduction du nombre de séries résulte de l'arrivée tardive de l'équipe de Creil.

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 juin 2012

### Décision du CD :

La sanction est annulée – bien que la décision de la CSNC correspond au règlement 2012 Ligue Nationale (règlement 5.8) le CD considère que le club d'Essonne n'est pas fautive.

### b) Cricket Club d'Evry

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
PUC2 vs Evry, 12/05/2012	Présentation d'un joueur non-licencié 2012		200€
Creil vs Evry, 27/05/2012	Match en-dessous des 40 séries	2 points au classement Ligue Nationale	

#### Total :

2 points en Ligue Nationale  
200 € d'amende

Appel par Evry car dans le premier cas la demande de validation de licence a été faite dans les délais, le retard de validation (émission le 16 mai) étant dû à une procédure FFBS hors la maîtrise de FC et dans le deuxième son équipe est arrivée à temps et la réduction du nombre de séries résulte de l'arrivée tardive de l'équipe de Creil.

### Décisions du CD (MM P BALANE et E BRAILLY, licenciés du Club d'Evry, n'ont pas pris part aux décisions) :

L'amende d'€ 200 est annulée car toutes les démarches ont été effectuées par Evry, y compris le paiement, et un numéro de licence a été délivré par iClub. Le Club d'Evry ne pouvait pas soupçonner le retard de validation par la FFBS.

La sanction de -2 points est annulée – bien que la décision de la CSNC correspond au règlement 2012 Ligue Nationale (règlement 5.8) le CD considère que le club d'Evry n'est pas fautive.

### c) Northern Cricket Club

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
Dreux vs FGK, 01/05/2012	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue T20	50€
PUC vs Balbinians, 08/05/2012	Non-communication nom des arbitres (récidive)	5 points au classement SuperLigue 20	100€
CCSB vs PUC, 13/05/2012	Non-communication nom des arbitres (récidive)	5 points au classement SuperLigue 20	100€

#### Total :

15 points en SuperLigue 20  
0 point en Elite 40  
250 € d'amende

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 juin 2012

Appel par Northern car les noms des arbitres n'étaient pas envoyés mais ceci était pendant la période probatoire des « 3 premiers matchs » tel qu'annoncé par la CSNC à tous les clubs et publié sur le site FC.

### Décision du CD :

Les sanctions et les amendes sont annulées en raison de l'application de la période probatoire.

#### d) CCSB95

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
Balbinians vs Stains, 01/05/2012 (i)	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue T20	50€
CCSB vs Balbinians, 03/06/2012 (ii)	Non-communication Feuille de match par le club vainqueur	5 points au classement SuperLigue 20	50€
Dreux vs Northern, 27/05/2012 (iii)	Absence des arbitres	20 points au classement SuperLigue 20	200€

#### Total :

30 points en SuperLigue 20

0 point en Elite 40

300 € d'amende

- Appel par CCSB95 car les noms des arbitres n'étaient pas envoyés pendant la période probatoire des « 3 premiers matchs » tel que publié sur le site FC.
- Appel par CCSB95 car la feuille de match scanné a bien été envoyé à M Moodley par email dans les temps.
- Pas d'appel de la part du club. S PATEL de CCSB a cependant rappelé que cela fait 5 ans que le CCSB95 a fait savoir que les membres du club ne sont pas disponibles le dernier dimanche de chaque match et demande à la Commission Arbitrage et la CSNC d'en prendre acte lors de l'affectation de l'arbitrage à partir d'aujourd'hui. Cependant, S PATEL insiste sur sa position que le règlement doit être appliqué et donc il accepte la décision de la CSNC même si le match en question est le dernier dimanche du mois de mai

### Décisions du CD (M S PATEL, licencié du Club de CCSB95, n'a pas pris part aux décisions) :

La sanction et l'amende sur le premier point sont annulées en raison de l'application de la période probatoire

La date d'envoi de la feuille de match par CCSB95 dans les délais étant vérifié au cours de la réunion, la sanction et l'amende sur le deuxième point sont annulées

**e) Cricket Club de Nallur Stains**

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
Stains vs FGK, 06/05/2012	Non-communication Feuille de match par le club vainqueur	5 points au classement Elite 40	50€
USCA vs Stains, 27/05/2012	Non-communication Feuille de match par le club vainqueur	5 points au classement Elite 40	50€

Total :

0 point en SuperLigue 20

10 points en Elite 40

100 € d'amende

Appel par Nallur Stains car les feuilles de matchs ont bien été envoyés à temps.

**Décision du CD :**

Sous réserve de validation par la CSNC, soit auprès du Club, soit auprès de M Moodley (absent) que les dates d'envoi des feuilles de match par Nallur Stains sont dans les délais, les sanctions et les amendes sont annulées

**f) Cricket Club d'USCA**

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
CCSB vs FGK, 10/06/2012	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue 20	50€

Total :

5 point en SuperLigue 20

0 point en Elite 40

50 € d'amende

Appel d'USCA contre la décision de la CSNC.

**Décision du CD :**

Le CD considère qu'une fois la période probatoire des trois premiers matchs arbitrés par chaque club épuisée, le règlement doit être appliqué de manière stricte à tous les clubs. Cet incident étant après la fin de la période probatoire dans le cas d'USCA, la sanction et l'amende sont maintenues

**g) Cricket Club Les Mureaux**

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
CCSB vs FGK, 10/06/2012	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue 20	50€

Association Française de Cricket « France Cricket »

4

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 juin 2012

### Total :

5 points en SuperLigue 20

0 point en Elite 40

50 € d'amende

### **Décision du CD :**

Le CD considère qu'une fois la période probatoire des trois premiers matchs arbitrés par chaque club épuisée, le règlement doit être appliqué de manière stricte à tous les clubs. Cet incident étant après la fin de la période probatoire dans le cas des Mureaux, la sanction et l'amende sont maintenues. Cependant, comme l'équipe des Mureaux évolue en LN, c'est de la LN que les points sont à déduire, pas la SL.

### **h) Cricket Club de PUC**

- Données clés sur la sanction et les amendes initiales

Match concerné	Règlement	Sanction	Amende
Creil vs PUC2, 29/04/2012 (i) 7	Non-communication Feuille de match par le club vainqueur	5 points au classement Ligue Nationale	50€
Les Mureaux vs FGK2, 05/05/2012 (ii)	Absence des arbitres	20 points au classement SuperLigue T20	100€
Dreux vs Balbinians, 12/05/2012 (iii)	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue 20	100€
Creil vs Eelavar, 13/05/2012 (iv)	Non-communication nom des arbitres (récidive)	5 points au classement SuperLigue 20	80€
Creil vs Eelavar, 13/05/2012 (v)	Arbitres non-qualifiés	10 points au classement SuperLigue 20	40€
Creil vs Eelavar, 13/05/2012 (vi)	Manquement contenu Feuilles de Match non-signalé	10 points au classement SuperLigue 20	40€
Euro vs Francilien, 09/06/2012 (vii)	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue 20	50€
Balbinians2 vs Les Mureaux, (viii)10/06/2012	Non-communication nom des arbitres	5 points au classement SuperLigue 20	50€
Balbinians2 vs Les Mureaux, 10/06/2012 (viii)	Présence d'un seul arbitre	10 points au classement SuperLigue 20	50€

### Total

70 points en SuperLigue 20

0 point en Elite 40

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 juin 2012

5 points en Ligue Nationale  
560 € d'amende

Le Club du PUC fait appel contre l'élément (ix) sur la base que l'article 4.10 du règlement LN n'évoque pas le cas de l'un des deux arbitres manquant, mais de toute façon la sanction de retrait de points doit appliquer à l'équipe PUC2 en LN et non pas l'équipe de SL

Le Club du PUC indique ne pas pouvoir apprécier l'élément (v) faute d'information sur le contenu de la feuille de match, mais de toute façon la sanction de retrait de points doit appliquer à l'équipe PUC2 en LN et non pas l'équipe de SL

Le Club du PUC fait appel aux éléments (ii), (iv), (v), (vi), (vii), (viii) non pour faire annuler la sanction, mais pour préciser que, comme il s'agit de match de national concernés, la sanction de retrait de points doit être appliqué à la LN et non pas la SL.

Pour les points (i) et (iii), le club ne fait pas appel

### Décisions du CD :

Sur le point (ix) : Il faut prendre en compte les articles 4.9, 4.10 et 4.11, ce qui a fait la CSNC et dans ce contexte la sanction pour l'absence d'un arbitre est valable. Sanction et amende maintenu

Sur l'ensemble des autres appels, le CD a discuté l'application des sanctions pour fautes d'arbitrage en LN en tant que retrait de points de SL. Certains membres du CD indiquent que l'intention est de sanctionner le club pour ces fautes d'arbitrage, donc leur équipe le mieux classée. D'autres considèrent que la sanction doit s'appliquer à la compétition concernée. Le règlement n'est pas clair car il indique que la sanction est applicable au club sans préciser sur quelle compétition le retrait de points s'applique. Par vote majoritaire, le CD décide que le retrait doit s'appliquer à la compétition concernée, sauf si l'arbitre concerné est d'une équipe qui n'évolue pas dans la compétition du match auquel cas le retrait de points est compté sur le championnat du club de l'arbitre (ex. arbitre d'un club évoluant uniquement en LN, sanctionné au titre de l'arbitrage d'un match de SL, c'est de la LN que les points sont déduits).

Par conséquent, tous les retraits de points indiqués dans les sanctions d'arbitrage contre le PUC seront déduits en LN.

Le CSNC doit refaire le point sur les autres sanctions de retraits de points contre les équipes 2 de FGK et Balbyniens et, le cas échéant, modifier le retrait en retrait de LN. A priori, aucun sanction contre ces deux clubs ne concerne un retrait de points de SL donc il n'y a pas d'autre ajustement à apporter.

### i) Modification des règlements 2013 à prévoir

**Compte de tenu de ce qui précède, le CD charge la CSNC de revoir les règlements 2013 de toutes les compétitions France Cricket comme suit :**

Envisager un tronc commun « Règlement Sportive Général » applicable à toute compétition FC, et puis des règlements plus courts pour les spécificités de chaque.

Règlement 5.8 Ligue Nationale (à appliquer à toute compétition de 40 séries):

- i) Quels actions à prendre si un club arrive à temps mais pas l'autre club
- ii) Le rôle des arbitres, la clarification, et les fonctions, si un club arrive à temps mais pas l'autre club

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)

6





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 juin 2012

- iii) Quelle sanction appliquer si c'est les arbitres qui sont en retard, ou qui prennent la décision de réduire le nombre de séries pour une raison autre que les conditions météorologique sans que l'une ou l'autre équipe ne soit en retard

Modification des règles concernant les sanctions contre les arbitres (articles 4.6 à 4.8 en SL et Elite 40, 4.9 à 4.11 en LN):

- i) Sanctions à imposer pour l'absence d'un arbitre sur deux
- ii) Sanctions en cas d'arbitre non qualifié
- iii) Confirmation du jour limite de communication des noms des arbitres
- iv) Prise en compte éventuel de règles différentes pour arbitres désignés sur le calendrier publié, par rapport à arbitres appelés pour remplacer des absences

Harmonisation des sanctions contre les arbitres entre les différentes compétitions, et clarification de quel championnat est déduit les points en cas de sanction d'un arbitre d'un club avec équipe SL qui arbitre en LN

Indiquer les conséquences de situations touchant les personnes suspendues, dont :

- i) Sont-ils autorisés à assister aux matchs pour lesquels ils sont suspendus ?
- ii) Si oui, doivent-ils rester à l'écart de l'équipe et être habillé autrement que dans le tenu de match du club ?
- iii) Sont-ils autorisés à tenir le rôle de scoreur ?
- iv) Etc.

Intégrer la possibilité de sanction contre tout membre d'un club présent lors d'un match avec comportement inacceptable, même si pas sur la feuille de match

Revoir les conséquences de récidive

Clarifier dans le règlement 3.1 (tous championnats) au titre de la date limite d'obtention de licences, les conséquences d'une demande fait dans les délais mais dont la validation est retardée par des procédures FFBS (par exemple vérifications en cas d'homonyme).

#### 4. Questions diverses - aucune

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 30 juin 2012

### 5. Prochaines réunions du CD

- a) Date et lieu de la prochaine réunion du CD - samedi 1er septembre 2012 de 11.00 à 17.00 à Saint Maurice

Fermeture à 12h40

Publié avec l'approbation du Président

Prashant SHAH, Secrétaire Général  
Fait à Nantes, le 7 juillet 2012



Association Française de Cricket « France Cricket »  
Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)

8





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

Association France Cricket (AFC)

le 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice

Ouverture à 11h00

### 1. Emargement

**Présents à 11h00 :** Antony BANTON (TB), président ; Vincent BUISSON (VB), trésorier ; Elliott BRAILLY (EB); Michael SELIG (MS). Marc DALLING (MD)

**Arrivées tardives (prévues):** 11h23: Simon PALMER (SPal). 13 :30 Arun AYYAVOORAJU (AA) et Prebagarane BALANE (PB)

**Présents sans droit de vote :** David BORDES (DB), CTC ; Mark MOODLEY (MM), D-G ; Peter TOWNSEND (PT), S-G ACCSO

**Absents excusés :** Prashant SHAH (PS), secrétaire; Daniel KRZYZYK (DK); Samir PATEL (SPat) ; Pretheve THIYAGARAJAN (PTh)

**Absents:** M. Louvigny (ML); J.-M. Seurin (DTN); C. Blacher (DTN adjoint)

Le Secrétaire étant absent excusé, à l'invitation du Président, Peter Townsend accepte le rôle de secrétaire de séance. **Le CD approuve cette attribution à l'unanimité.**

Les membres présents à la réunion ont constaté qu'aucune demande d'absence excusée valable n'est parvenue de Marc LOUVIGNY au titre des réunions des 9 juin 2012, 30 juin 2012 ou 1er septembre 2012. En application de l'article 3.iii.g du Règlement Intérieur de France Cricket « Tout membre du Comité Directeur qui a, sans excuse valable, manqué à trois sessions consécutives du dit Comité, perd sa qualité de membre du Comité », le Comité Directeur du 1er septembre 2012 a pris acte que Marc LOUVIGNY n'est plus membre du Comité Directeur à compter de ce jour. Le Secrétaire-Général est chargé d'en faire la communication par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à Marc LOUVIGNY.

### 2. Approbation de C-R des réunions du CD et du Bureau du 30 juin 2012

- a. Le CD confirme que, lors de la réunion du CD du 30 juin 2012, la sanction contre le club des Mureaux est annulée et enlevée mais le PV fait référence à la mauvaise sanction. Le CD en prend acte et confirme l'identité de la sanction annulée
- b. Le CD prend note et confirme que lors de la réunion du Bureau du 30 juin 2012 (alinéa 6b Conclusion), le texte a été corrigé comme suit :  
« Bien que les jeunes aient globalement bien joué, Il manquait de très bons jeunes... », doit lire « Je suis inquiet de voir qu'il n'y a pas de jeune à fort potentiel qui arrive dans la catégorie jeune... »
- c. **Sous réserve de ces modifications, le CD approuve à l'unanimité les PV des deux réunions**

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

### 3. Affaires suivies par le CTC (David BORDES)

#### a. USEP

DB rappelle que son rapport a été présenté à la dernière réunion du Bureau, le 30 juin 2012, et est annexé au PV du Bureau distribué à tous les membres du CD. L'inventaire des participants USEP au 30 juin 2012 (fin de l'année scolaire) montre un total de 5240 jeunes initiés et TB en décrit la répartition:

- 42 écoles avec en moyenne 30 participants par école directement gérées par FC, et qui ont participé à des compétitions – la catégorie « **Players** » pour l'ICC
- 90 autres écoles se sont autogérées, toujours avec 30 participants par classe, mais sans compétition formelle donc classées en initiation et compétition donc la catégorie « **Involvement** » pour l'ICC
- Deux regroupements USEP de 600 élèves chacun, également « Involvement »
- 80 Usépiens lors de la première journée du France-MCC le 16 juin 2012.

A partir de ces chiffres, on peut démontrer à l'ICC que nos prévisions sont réalistes et ainsi atteints car ceci se compare avec notre objectif de 5.000 nouveaux participants – en dépit d'une signature de l'accord retardé à février 2012 ; et que nous pourrions maintenir ces chiffres voire les doubler si une hausse de 50% de la subvention RFS d'ICC Europe était accordée.

A propos, un pré-dossier RFS a été envoyé à l'ICC pour soutenir une demande de £30.000 pour 2013. Cette première étape a été acceptée par l'ICC, et le deuxième volet, avec le chiffrage de notre projet, doit être envoyé pour le 19 septembre 2012. Nous persisterons avec notre demande de £30.000 (environ €36.000) car ceci permettrait de financer le budget « entreprenant » présenté le 30 juin – dont un emploi à temps plein dédié au projet USEP pour accroître le développement en fidélisant les enseignants, en les suivant de près (mise en place d'agents de développements locaux par des emplois aidés). Cependant, nous sommes confiants de recevoir au moins £20.000 car c'est la subvention que nous avons eu pour la première période 2011-2012 et nos objectifs sont atteints.

L'ICC nous informera de la décision dans la première quinzaine d'octobre.

En attendant, le Bureau lors de sa réunion du 31 août a décidé de proposer au CD l'approbation de l'embauche de l'employé à plein temps qui s'occupera de la coordination générale du projet ainsi qu'une partie de l'animation de la région parisienne. Nous avons suffisamment de budget USEP 2012 en réserve pour payer son salaire pour novembre et décembre 2012. De plus en commençant la démarche de recrutement maintenant, nous gagnons deux mois car un début de contrat le 1<sup>er</sup> novembre est possible, mais si nous ne recevons pas le niveau de subvention RFS demandé, nous pouvons arrêter l'embauche avant de signer le contrat. Donc FC ne prend aucun risque de ne pas pouvoir financer le salaire.

**Sur proposition de MM et DB, le CD autorise l'embauche de cette personne à partir du 1<sup>er</sup> novembre, sous réserve de tout arrêter si le RFS ne soit pas à la hauteur.** Action de la part de DB.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

Pour les agents régionaux, prévus dans la version « entreprenant » du plan USEP 2013, l'idée est qu'ils seront totalement autofinancés. Ceci nécessitera la préparation de dossiers de demande de subvention CNDS en mars/avril 2013, sauf pour le 93 où il est possible que le Conseil Général 93 contribuera €8.000. D'où l'importance d'un coordinateur national pour mettre cela en place.

MM rappelle au CD que, s'agissant d'exécution et calendrier, nous restons dépendants des décisions éventuelles de la part d'USEP. Pourtant, PT insiste que les clubs censés être impliqués dans le programme doivent être consultés au préalable et informés de ce que FC/USEP attendent d'eux et sur quel horizon, afin qu'ils puissent décider de leur éventuelle participation. DB prend note et indique que dans un premier temps les clubs ne sont pas forcés de participer sauf ceux qui sont VRAIMENT motivés car le cricket à l'USEP est dans un premier temps scolaire. Les clubs participants auront un rôle de « motivateur et de consultant »..

DB indique qu'il a été sollicité par des comités USEP du Sud-Ouest pour des formations puis des cycles. Cependant, DB indique qu'à ce jour les demandes de cette région sont peu nombreuses et il est à espérer qu'un contact sur d'autres comités USEP sera établi prochainement. DB indique qu'il a donné une ébauche du projet à PT et qu'il entend avoir une réunion avec le président de l'ACCSO et PT en octobre pour présenter le plan d'actions USEP et discuter de l'implication potentielle des clubs ACCSO.

VB rajoute qu'un licencié du Pays de Loire devant obtenir son diplôme professionnel, la Ligue PDL serait à même de demander à faire partie du plan USEP, à compter éventuellement de la rentrée 2013.

VB pour sa part rappelle que le poste USEP dans les comptes de FC est géré séparément de tout autre poste – les subventions reçus sont totalement alloués au projet USEP et rien d'autre, mais les dépenses du projet USEP sont encadrés pour ne pas dépasser ces recettes dédiés.

### **b. Projet féminin**

DB constate que l'année 2012 a été plutôt positive sur le plan implication des joueuses ; mais que la disparition des effectives de CCSB95 a été décevante.

DB produira un calendrier 2013 vers la mi-septembre après la réunion de la commission féminine, calendrier qui comportera plus de matchs de clubs et un programme EDF si une solution financière est trouvée.

Côté développement, la stratégie 2013 sera de renforcer les clubs actuels (PUC, Thoiry, Nantes) et d'aller identifier et fidéliser des joueuses dans les autres clubs.

DB a informé la Commission Féminine que le budget 2013 sera au maximum de €4.000 (€2.000 en international, €2.000 en national dans le budget primitif), soit la moitié du budget 2012 qui était déjà en retrait du budget 2011.

DB informe le CD que la Ligue Pays de Loire a prévu une subvention pour des rencontres des joueuses nantaises contre Thoiry et PUC mai aussi un possible déplacement à Jersey ; et qu'il prendra contact avec la Ligue IdF pour voir quelles subventions seraient possibles pour les joueuses de PUC & Thoiry en Belgique. Le CD prend note.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

TB saisit l'occasion d'informer le CD de l'évolution des critères ICC envers les Associate Members. Les critères obligatoires seront désormais ceux sur les structures (D-G, AG formalisée, locaux, etc.) et moins sur les aspects cricket – dont nombre d'équipes féminines et jeunes en compétition. Pour cette dernière catégorie, un manquement ne sera plus sanctionné par un retrait immédiat de la subvention ICC (comme nous avons subi en janvier 2011), mais il ne faut pas croire que ces critères n'ont plus aucune importance ; les pénalités seront décalées de 12-18 mois. Donc il y aura moins de pression dans le court terme pour que nous trouvions une quatrième équipe féminine ; mais il nous faudra nous montrer engagés et avec un plan réaliste pour y arriver dans un délai raisonnable.

### c. Jeunes

DB et MS reviennent sur le tournoi des U18 en Allemagne, ce qui est terminé en beauté avec la première victoire d'une EDF jeunes d'un tournoi depuis 2002. Et cela malgré l'absence de 2 joueurs clés et le fait que les performances n'étaient pas assez consistantes, ni sur le plan individuel ni collectif. Mais malgré tout le fait d'avoir des championnats jeunes porte ses fruits car les EDF jeunes ne reposent plus sur le talent d'un ou deux joueurs.

Sur le plan positif, l'ambiance dans l'équipe et sa solidarité furent des points marquants. Par contre il faut admettre qu'un bon tiers des joueurs avaient des lacunes sur des techniques de base ; et il y a eu un certain déficit sur le plan stratégique (placement des chasseurs, etc.). La principale raison est le manque de temps de jeu en matchs jeunes et le manque de coaching pertinent. Ceux qui jouent en sénior ne participent pas souvent au placement de leurs chasseurs (pour les lanceurs) et les batteurs sont généralement assez bas dans l'ordre par rapport à leur place en équipe nationale jeune et les capitaines de clubs n'échangent pas pour que les jeunes progressent.

Il faut absolument trouver le moyen d'approfondir l'expérience de ce groupe en format 50 séries avant le Tournoi Division 2 de l'ICC en été 2013. Il y a du chemin à faire car seulement la moitié du groupe est potentiellement HN. **Le CD confirme qu'il faut enfin mettre en œuvre la priorisation des 20U à Vincennes en avril et mai, sauf si Bagatelle est remis en état pendant l'hiver, et charge la CSNC d'en tenir compte dans le calendrier.**

Dans le Sud-Ouest, DB conseille à MD de se focaliser sur des matchs indoor pendant l'hiver, au rythme d'une séance par mois pour chacune des deux poules « naturelles » : Midi+Toulouse ; SAC+Eymet+Catus. VB rappelle que le budget primitif de 2013 comporte la somme de €3.100 pour le développement « grass roots » en province, dont une partie pourrait être affectée à ces matchs indoor.

### d. Formation

MS expose ses propositions pour un programme de formation hiver 2012 et l'année 2013.

**Arbitres** : décision de se concentrer sur les formations DF au lieu des formations ICC car ces dernières sont très chères pour le nombre de participants et la question de langue pénalise le nombre de candidats reçus



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

**Scoreurs** : MM propose de solliciter quelques clubs ciblés en Ile de France afin de tester le scorage électronique. La date du 26 janvier 2013 a été retenue pour une première séance.

**Entraîneurs** : 17 séances USEP sont déjà programmées. MS sollicite les demandes pour les différents niveaux de DF.

En 2013, l'effort sera portée sur la formation en continu (par newsletter, colloques, recyclage, etc.).

Le CD prend note.

#### 4. CSNC

MM informe le CD que les championnats se sont bien déroulés dans l'ensemble suite aux modifications apportées et surtout grâce à l'implication d'EB dans le back office ainsi que les deux assistantes administratives qui ont su maîtriser les la collecte des feuilles de match.

EB propose d'établir un bilan formel après les diverses phases finales. Le CD en prend note.

- a. **Sanctions et amendes** : Le CD a passé en revue plusieurs cas spécifiques comme suit. Dans chaque instance, si tout élu membre d'un club impliqué s'est abstenu de voter.
  - i. **Le CD confirme à l'unanimité le principe que les retards d'envoi des feuilles de match sont sanctionnés** – mais si un club peu prouver cet envoi dans les délais après coup, c'est cette date d'envoi qui compte et non pas la date de réception par FC.
  - ii. **Le CD confirme la décision déjà prise au CD du 30 juin 2012 que toute sanction imposée pour faute dans un championnat quelconque est rapportée sur le même championnat si le club sanctionné y participe.**
  - iii. **Le CD confirme par vote majoritaire la proposition du président de la Commission Arbitrage d'annuler la sanction contre FGK pour envoi d'arbitres non qualifiés**, car les preuves montrent que FGK ne les ait envoyés que sur l'insistance dudit président. A l'issue de cette discussion, le CD a regretté que PB ait pris cette décision sans consultation et le CD souhaite que PB concerte davantage avec ses collègues à l'avenir.
  - iv. Dans le cas de Francilien qui a informé FC 3 semaines avant un match de l'impossibilité d'envoyer des arbitres pour un sixième match d'affilé, d'ailleurs non inclus dans le calendrier émis le 31 mars 2012, mais n'a eu une réponse dans le négative que deux jours avant le match, **le CD vote majoritairement pour que la sanction soit enlevée.**
  - v. Avant de considérer le cas suivant de PUC (un seul arbitre envoyé), **le CD décide à l'unanimité qu'il a le droit de modifier une de leurs décisions antérieures** (en l'occurrence décision prise lors de la réunion du 30 juin dernier), si une erreur est reconnue.

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

- vi. Dans le cas de l'envoi par le PUC d'un seul arbitre à un match de Ligue Nationale, **le CD décide à l'unanimité d'enlever la sanction confirmée lors de la réunion du 30 juin dernier** car le motif indiqué n'est pas conforme au règlement de la Ligue Nationale. Cependant, le CD constate que selon l'alinéa 4.9 du règlement de la LN, qui traite de l'arrivée tardive de tout arbitre, une sanction de Niveau 3 s'applique car un arbitre absent est par définition en retard de plus de 30 minutes – soit 10 points de pénalité à l'équipe du club jouant dans la compétition concerné et une amende de €50. **Le CD décide à l'unanimité d'applique cette sanction au PUC pour non présentation, donc retard de plus de 30 minutes, de l'un des arbitres.** En outre le CD a étudié la situation de l'arbitre envoyé car il est certes diplômé mais il n'était pas licencié le jour du match. Le CD a reconnu les faits et maintient qu'il s'agit d'une faute mais **a voté majoritairement contre l'addition d'une deuxième sanction étant donné que celle-ci n'a pas été examinée par la CSNC.**
- vii. Dans le cas de l'appel de PUC contre la sanction appliquée pour feuille de match mal rempli, le CD a pris acte de la véracité des faits, mais s'est étonné que seul le PUC a écopé de cette sanction cette saison bien que ED a confirmé que la qualité des feuilles de match étaient imparfaite pour bien d'autres clubs en LN (par contre la qualité des feuilles de match en SL est très bonne). Donc le CD a considéré que le maintien de cette sanction à l'encontre du seul PUC n'est pas applicable. Deux situations ont été proposés au vote – maintien de la sanction mais avec mis en sursis avec l'obligation du club d'envoyer des participants à la séance de formation scorage du 26 janvier 2013, ou annulation pur et simple de la sanction. Après débat, **le CD a voté majoritairement pour que la sanction soit enlevée mais il a soutenu la proposition faite par MM qui insiste sur la participation du club à la dite séance.**
- viii. Dans le cas d'EURO, **le CD vote majoritairement pour le maintien la sanction et l'amende déjà imposés.** Par conséquent, le club termine deuxième ex-aequo de son poule de LN avec Les Mureaux.

### **b. Règlement des amendes par les clubs qualifiés pour les phases finales.**

Le CD prend acte que seule le non-paiement des amendes relatifs à la compétition concernée doivent impérativement être réglés avant de pouvoir jouer en phase finale. Ayant pris en compte l'effet des décisions qu'il vient de prendre, le CD constate que, parmi les clubs qualifiés sur le plan sportif pour les phases finales, 2 sur 4 en LN ont des amendes à payer, ainsi que 1 sur 4 en SL.

**Le CD décide à l'unanimité que tous ces clubs doivent impérativement s'acquitter de ces amendes avant 17h00 le jeudi avant la demi-finale concernée.** Un club qui ne paie pas avant sa date limite perd sa place en demi-finale ; et ne sera pas remplacé par une autres équipe et équipe adverse sera qualifiée pour le final par forfait.

La CSNC est chargée de communiquer ces décisions aux 3 clubs sans délai et de suivre le dossier de très près.

Association Française de Cricket « France Cricket »

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)

6





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

Le trésorier va prochainement informer tous les clubs (dont ces 3) de leur solde du à France Cricket, en prenant en compte leurs achats (tenues, balles, scoreboard, etc.) ainsi que leurs amendes toutes compétitions confondues. Il a été rappelé que le non-paiement de tout montant dû le 31 décembre 2012 empêche tout club d'inscrire une équipe en compétition.

### c. Composition et dates des diverses demi-finales

Après prise en compte des décisions sur appels présentées en point a. ci-dessus, les qualifiés en phase finale ont été validés. Par rapport aux classements avant lesdites décisions, FGK remplace Northern dans la phase finale de la SuperLigue. En LN, comme indiqué en a.viii, EURO et Les Mureaux sont à égalité de points. **Le CD approuve la proposition de la CNSC de départager les deux clubs sur la base du nombre de points gagné sur le terrain et confirme, par conséquent, la qualification d'EURO.**

Sous réserve de paiement des amendes (voir ci-dessus), **le CD confirme la proposition de la CSNC du programme suivant:**

8 septembre	E40	Demi 1	PUC-Balbinien	Vincennes	11:00
	E40	Demi 2	Dreux-Northern	Dreux	11:00
9 septembre	LN	Demi 1	Francilien-Evry	Dreux	11:00
	LN	Demi 2	Creil-EURO	Vincennes	11:00
15 septembre	SL20	Demi 1	PUC-Stains	Vincennes	14:00
	SL20	Demi 2	Dreux-FGK	Dreux	14:00
16 septembre	LN	Finale		Vincennes	11:00
23 septembre	E40	Finale		Vincennes	11:00
30 septembre	SL20	Finale		Dreux	14:00

A noter que le CD a acté sur la proposition de la CNSC à la demande du président de PUC de respecter le règlement d'attribution des matchs de phase finale publiée par la CSNC, et par conséquent un même club ne pouvait pas se voir attribuer les deux demi-finales d'une même compétition.

### d. Point sur l'organisation des matchs de phase finale.

Le CD considère que le club de Dreux est parfaitement au courant de ce qui leur est attendu pour l'organisation d'un match de phase finale. **La CSNC est chargé de s'assurer que tout club ayant reçu la responsabilité d'un tel match à Vincennes soit également bien informé.**



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

### e. Les compétitions en 2013

- i. **Super Ligue.** MM informe le CD que le CSNC propose d'accepter la suggestion de certains clubs de SL de passer le SL en match aller-retour, soit 14 matchs par équipe au lieu de 7. Le CD accepte le principe de cette proposition qui sera inscrite dans le projet de règlement qui sera présenté pour approbation lors du CD du 17 novembre 2012.

TB a signalé que l'EDF sénior joue en Division 1 T20 Européen en 2013, donc il faut tout faire pour jouer la totalité de la SL avant le 30 juin 2013 afin de donner la meilleure préparation possible aux joueurs. Les autres compétitions proposées (voir plus loin) seront organisées après le 30 juin. MM indique que les dates de Ramadan en 2013 sont telles que cette organisation est souhaitable. Par contre, EB indique que de jouer les phases finales avant le 30 juin 2013 ne semble pas possible avec le nombre actuel de terrains. Cependant, terminer la phase de poules est faisable, et ceci ferait, la phase poule de la SL doit être achevée avant fin-juin.

- ii. **Ligue Nationale.** Le CD prend acte de la décision de la CSNC de jouer la LN en format T20, qui sera incorporée dans le règlement qui sera présenté pour approbation le 17 novembre 2012. Suite à une question de la part de PT, TB confirme qu'il s'agira du règlement pour la Ligue Nationale, et qu'actuellement seules des clubs franciliens, qui ont tous indiqué leur préférence pour ce format à MM, y participent. Le CD a pris acte de l'opposition des clubs du sud-ouest à ce format et attend une proposition de la part d'ACCSO pour une compétition régionale en format plus longue.

- iii. **Challenge/Coupe de France.** TB indique que la formule du Challenge de France 2012 était unique, et qu'il a toujours été prévu de le faire évoluer en 2013. Le CD a débattu la proposition de la part de la CSNC de le remplacer par une Coupe de France 40 séries, ouverte à tout club affilié, avec un weekend de matchs fin septembre/début octobre à Paris pour la phase finale. Cette compétition 40 séries remplacera l'Elite 40 en Ile de France.

TB insiste qu'une telle compétition serait la bonne occasion pour des clubs autres que ceux de Paris ou du sud-ouest de jouer en compétition organisée. Donc, tout en respectant le poids numérique des clubs franciliens – qui pourraient prétendre à de multiples poules – il faut trouver les moyens d'inclure les clubs du Val de Loire, Lille, Metz, Dijon, ....

Des points de discussion ont été sur une compétition à élimination directe pure ou en poules d'abord ; si on retient la deuxième option en combien de poules ; le mode de qualification au sein de chaque poule ; la participation uniquement de clubs, uniquement de sélections régionales, ou un mélange selon la région ; combien d'équipes pouvaient être admis en phase finale ; le poids du nombre de poules de l'IDF en phase finale ; etc.

En ce qui concerne le sud-ouest, PT rappelle au CD que la coupe régionale Siddalls - de 35 séries - existe de longue date et représente un des points forts de la saison ACCSO, avec sa finale début septembre. Pas question donc de la remplacer ni d'ajouter un tournoi supplémentaire. Le vainqueur de cette Coupe serait le candidat logique pour représenter le sud-ouest dans une phase finale sur Paris.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

VB indique que pour le Pays de Loire, la préférence sera pour une sélection régionale.

VB met la CSNC en garde sur les coûts éventuels des finales à Paris, et évoque la possibilité de faire des demandes via les Ligues pour les subventions régionales pour couvrir les frais de déplacement en phase finale. Le CD a cependant pris acte que pour ACCSO, les clubs sont de 4 régions différentes, ce qui compliquera cette démarche.

**Le CD charge la CSNC de prendre en compte ces observations du CD et d'approfondir la proposition pour la réunion du 17 novembre prochain.**

- iv. **Compétition(s) indoor/en salle.** La décision du Bureau de valider une compétition de tournois Indoor en Val de Loire a reçu l'aval du CD. De plus le CD approuve en principe l'organisation d'une compétition en Idef – le 91, avec 4 clubs à proximité, propose de jouer des matchs indoor régulièrement. Les autres régions sont invités à organiser leurs propres tournois, mais sans que ces derniers soient considérés comme menant à une finale nationale quelconque.

f. **Les règlements de 2013**

**Le CD charge la CSNC de présenter des textes finals de toute compétition nationale évoquée en e.i, e.ii et e.iii ci-dessus pour approbation lors de la prochaine réunion, du 17 novembre.** Ces documents doivent être conformes, en format et en contenu, aux décisions prises à la réunion du 30 juin dernier.

La date du 31 décembre sera maintenue pour inscription à toutes les compétitions.

g. **Présidence de la CSNC**

TB informe le CD du débat du Bureau la veille, et **le CD approuve la proposition faite par le Bureau d'approcher un candidat identifié** et, s'il est d'accord, de statuer sur sa nomination lors de la réunion du 17 novembre.

### 5. Finances

- a. **Point sur la situation financière 2012.** VB rappelle au CD qu'un surplus budgété de €10.000 a été transformé en prévision établie en juillet en déficit de €5.000, notamment à cause des coûts très importants du tournoi de la Manga (surcoût des charges ICC Europe). D'où la nécessité de rappeler à tous qu'il n'y a aucun marge de manœuvre d'ici fin 2012. D'autres coûts non prévus tels le chauffage à remplacer, les stores à remplacer à St Maurice ont creusés la trésorerie mais dans les comptes français seront portés en immobilisation. Il est également à noter des coûts de championnat plus élevés que prévus en raison du prix des balles blanches – et le fait que l'Elite 40 a été offert gratuitement aux clubs de SL en 2012, ce que FC ne peut pas se permettre à l'avenir. En dépit de cette situation, **le CD vote à l'unanimité en faveur de la proposition du Bureau pour le renouvellement des contrats pour les deux assistants administratives**, pour signature le 5 septembre prochain car avec la subvention CUI, les coûts des salaires à charge de FC n'est que €100 par mois et leur embauche a contribué au gain en qualité de suivi des championnats.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

### b. Point sur le budget primitif de 2013

VB attire l'attention du CD sur le fait que les dépenses administratives, devenues importantes pour être en conformité avec les critères « administrative » de l'association à l'ICC, sont en effet incompressibles et donc pèsent lourd proportionnellement sur le budget total. Autre proportion à signaler : les revenus en provenance de l'ICC représentent 71,8% du total ; le reste sont d'origine nationale.

Il est fort probable que le tournoi ICC T20 aura lieu dans le comté de Sussex, ce qui entrainerait à priori une réduction de dépenses par rapport aux années précédentes, ce qui a été pris en compte par une réduction des charges EDF de €5.000 dans le budget primitif.

Le budget du programme féminin a été divisé par deux (de €8.000 à €4.000), tandis que le poste dépenses SL et LN est augmenté par €1.000 (à €7.000) pour acter les coûts constatés cette année. En réponse à la question de PT, il est confirmé que ce poste ne contient rien pour un déplacement éventuel en finale de la LN, à partir du principe que seuls les clubs IdF s'y inscriront en 2013.

VB confirme que le poste développement en Région, surtout pour les jeunes, reste sur les €3.100. La dépense équivalente en IdF est couverte par le budget championnats jeunes.

VB rappelle au CD notre politique sur les subventions éventuelles aux clubs. Une compensation pour les frais d'inscription de la première année reste en place pour les nouveaux clubs – mais à priori pas pour les clubs radiés qui reviennent. Le poste contribution aux projets d'équipement est supprimé, faute de moyens, mais FC accompagnera les clubs concernés pour les aider à optimiser les subventions de collectivités territoriales. FC pourra envisager une contribution au club, mais sous la forme d'avance sur location du terrain permettant à FC de disposer du terrain « financé » pour un nombre convenu de journées.

TB et VB indique que le budget primitif ainsi présenté sera utilisé pour préparer le budget formel à envoyer à l'ICC courant octobre.

Le CD prend note de cette exposition.

### c. Proposition d'augmentation des licences à partir de 2014

Après 5 ans, période pendant laquelle les charges salariales et autres coûts essentiels ont fortement augmentés, n'est-ce pas le moment de penser à augmenter les licences cricket (qui représentent actuellement 7% des recettes de FC)? L'approbation de l'AG est nécessaire et par conséquent l'augmentation ne prendra effet qu'en 2014. Le Bureau s'est posé la question sans arriver à une proposition, Le CD a débattu le sujet : toute augmentation doit être limitée aux licences adultes, pour ne pas mettre des obstacles devant l'accès des jeunes ; les avis étaient partagés sur l'affectation de l'augmentation à un projet spécifique comme la Coupe de France ou l'augmentation des recettes en générale pour couvrir l'augmentation des charges de fonctionnement. Il est toujours vrai qu'une licence adulte cricket est toujours parmi les moins chères de France.

Il serait également question de trancher entre une hausse modérée, mais appliqué sur trois années consécutives et une hausse plus importante dans une seule fois.



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

Le CD n'a pas été séduit par une contre-proposition, celle d'augmenter les frais d'inscription aux championnats, qui ont déjà été augmentés ces dernières années et qui doivent logiquement être utilisés spécifiquement pour les frais propres aux championnats.

Le CD charge un quatuor (TB, VB, MM et DB) de se rencontrer et de préparer une proposition pour la réunion du 17 novembre, avec l'AG 2013 en ligne de mire pour discussion avec les clubs.

### 6. AG 2013

Sur proposition de TB **le CD approuve la date du 9 mars 2013**, date qui n'est pas en conflit avec le calendrier de la FFBS et qui permet au trésorier d'obtenir l'approbation du vérificateur comptable sur les comptes de 2012.

Le Stade Charléty est envisageable comme lieu, si l'on pourrait être logé dans une salle moins ouverte au trafic des sportifs et autres personnes. De plus, le calendrier du Stade Français prévoit un déplacement le 8 mars 2012, laissant libre le stade. Autrement il serait question de chercher chez le CNOSF ou autre organisation. **Le CD charge le Bureau d'explorer les options et de trancher** avec pour objectif une décision sur le lieu lors du CD du 17 novembre 2012.

**Le CD approuve le processus et calendrier issues de la réunion du Bureau du 30 juin dernier :**

- Lancement du processus d'appel aux candidatures au plus tard le 30 septembre et l'utilisation des finales des championnats nationaux pour en faire la publicité auprès des personnes présents – **TB et PS sont chargés de préparer les formulaires de candidature**
- Envoi fin septembre d'information sur la date de l'AG et appel au candidature – cette information est à envoyer à tous les officiels des clubs tels que renseignés dans iFed/iClub, supplémenté par d'autres contacts clés tels qu'identifiés par les deux assistantes administratives
- Date limite pour premier appel aux candidats le 31 décembre 2012
- Le DG rencontrera les représentants de tous les clubs au cours du mois d'octobre et l'un des sujets abordé sera l'identification de candidats pour les élections au CD
- Après le CD prévu du 17 novembre, relance des clubs pour candidatures
- Etude des dossiers de candidature par le Bureau prévu le 12 janvier 2013, d'une part pour valider les candidats et d'autre part pour analyser la nécessité pour un relance finale d'appel aux candidatures
- Date limite définitive des candidatures 31 janvier 2013, si le Bureau décide d'en faire une relance
- Validation définitive des candidats par le CD prévu le 2 février 2013, approbation de l'OdJ de l'AG
- Election des 14 membres du CD et du Président lors de l'AG électorale du 9 mars 2013

### 7. Affaires suivies par le Directeur-Général

TB informe le CD que le contrat de partenariat avec le Kent a été signé par le DG le 22 août 2012.

#### a. Evénements 2013

##### i. Vers la démocratisation du cricket en France.

Le Bureau propose l'organisation d'un événement lors de la Journée de la Femme (9 mars 2013) comme plateforme pour diverses opérations.

Association Française de Cricket « France Cricket »

11

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice

Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

MM informe le CD que l'ICC Europe est activement engagé avec les dirigeants du Cricket Factory afin de voir la France incluse dans leur programme de tournée 2013 dans plusieurs pays européens. MM cherche des endroits très fréquentés et médiatisés pour faire dérouler ce genre d'événement, par exemple aux alentours du Stade de France et peut-être combiné avec le Street Cricket (voir ci-dessous).

- ii. **Vers la génération de fonds supplémentaires.** Après débat, le CD penche plutôt sur des événements biaisés vers les familles, genre un mélange de cricket et Bollywood à Charléty.

MM encourage vivement aux membres du CD de proposer des événements sur ces deux thèmes clés. A suivre.

- b. **Street Cricket.** Le dossier ICC, qui vise €20.000 de Fonds Européens pour la France, a été complété et envoyé. Si ce dossier est approuvé, ce sera encore un poste, comme l'USEP, à être traité séparément dans les comptes.

### 8. Commission de Développement

- a. Sur proposition du Bureau, **le CD approuve à l'unanimité la mutation de la Commission de Développement en Commission Événements et autorise SPal à préparer les modifications nécessaires au Règlement intérieur.** Suite à une intervention de la part de PT, TB confirme que désormais ce sera au Bureau entier d'être à l'origine – et propriétaire – du tout document autour de la stratégie de France Cricket.
- b. **Rapport FC-ACCISO/clubs du sud-ouest.** SPal présente au CD un papier issu de ses discussions avec le président d'ACCISO (Andy Crawford). Il invite PT à contribuer à cette présentation e cas échéant ; PT confirme qu'il est bien au courant de ce qui s'est passé avec la préparation de ce papier.
  - i. Il est rappelé que la dispensation pour que les clubs affiliés puissent jouer en compétition contre des clubs non-affiliés fut voté pour l'année 2012 ; et cela dans l'attente que tout serait fait pour persuader les (deux) clubs non-affiliés de renouveler leur affiliation pour 2013.
  - ii. SPal trouve que la possibilité de remplacer le Challenge de France par une Coupe de France serait intéressante, sous les réserves émises par PT (voir ci-dessus). Pour sa part, PT rappelle que la reprise d'une Challenge de France serait beaucoup mieux contestée par une équipe issue du sud-ouest si les exigences de qualifications (nationalités) fussent allégées.
  - iii. Sur la question d'aide financière aux clubs, TB est sans appel : ce n'est pas le rôle de FC de financer le développement d'un club pris individuellement. Plutôt il s'agit d'améliorer l'environnement dans lequel un club puisse se développer, se perpétuer. D'où les efforts entrepris par FC de faire connaître le cricket aux médias et au public français en général ; et d'où les programmes USEP/UFOLEP qui ont pour but d'assurer que des jeunes sortent de l'école avec une connaissance du cricket et qu'ils soient dirigés vers les clubs.

Association Française de Cricket « France Cricket »

12

Bureaux Administratifs : 4 quai de la République, 94410 Saint Maurice  
Siège Social : 41 rue de Fécamp, 75012 Paris (en instance de modification)





## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2012

- iv. TB confirme que le CD est prêt à travailler avec les clubs non-affiliés sur leur dossier éventuel de ré-affiliation ; mais il n'est pas question de payer les frais de ré-affiliation. VB est formel : un club comme Armagnac-Bigorre qui encaisse un chèque FC pour €1.500 contre l'achat d'une tondeuse et qui se perd dans la nature l'année suivante n'est pas candidat valable pour davantage d'aide financier.
- v. Quant à Mondonville (projet de pôle de loisirs multisports à Toulouse), MM entreprend de contacter les dirigeants du Domaine d'Ariane afin de chercher une solution aux problèmes d'hébergement.

### 9. Questions diverses

Trois questions diverses ont été communiquées au Président. Toutes ont été intégrées dans la discussion du point de l'ordre du jour pertinent, à savoir :

- a. Tournoi U18 en Allemagne – point 3.c
- b. Programme de Formation 2013 – point 3.d
- c. Extension des contrats des deux assistantes administratives en CUI – point 5.a

### 10. Prochaine réunion

Après discussion sur l'impact de l'horaire de début de la réunion sur la possibilité des membres du CD habitant loin de Paris, il est reconnu qu'aucun horaire ne peut être retenu pour satisfaire les contraintes d'arrivée et de retour de tous les membres. Pour certains membres ou représentants invités, un début à 11h impose une nuitée vendredi soir, tandis qu'une fin après 17h impose une nuitée samedi soir.

Bien qu'en prenant acte de ce qui précède, **la date et lieu de la prochaine réunion ont été fixés au samedi 17 novembre 2012, à St Maurice, 11h00-17h00.**

Fermeture à 17h00.

**Publié avec l'approbation du président.**

**Prashant SHAH, Secrétaire Général  
Fait à Nantes, le 14 septembre 2012**